



VILLE DE GIF

2025 - 2028 

# PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE



## TABLE DES MATIERES

|   |    |
|---|----|
| <b>PRÉAMBULE</b> .....  | 3  |
| <b>I. DIAGNOSTIC</b> .....  | 4  |
| <b>A. PRESENTATION DE LA COMMUNE</b> .....                        | 4  |
| <b>1/ PRESENTATION DU TERRITOIRE</b> .....                        | 4  |
| <b>2/ PRESENTATION SOCIOLOGIQUE DES HABITANTS</b> .....           | 5  |
| <b>3/ FOCUS POPULATION JEUNE</b> .....                            | 11 |
| <b>4/ POLITIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DÉDIÉE À LA JEUNESSE</b> ..... | 14 |
| <b>5/ TISSUS ASSOCIATIFS</b> .....                                | 16 |
| <b>B. PUBLIC ET PERIMETRE</b> .....                               | 16 |
| ↪ <b>LE PUBLIC CIBLE</b> .....                                    | 17 |
| ↪ <b>LE PERIMETRE DU PEDT</b> .....                               | 17 |
| ↪ <b>DUREE DU PEDT</b> .....                                      | 18 |
| <b>C. LES ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE</b> .....           | 18 |
| ↪ <b>LES ATOUTS</b> .....   | 18 |
| ↪ <b>LES CONTRAINTES</b> .....                                    | 20 |
| <b>II. LE PROJET</b> .....  | 21 |
| <b>III. LES OBJECTIFS</b> .....                                   | 26 |
| <b>IV. LA GOUVERNANCE</b> .....                                   | 29 |
| <b>A. ORGANISATION</b> .....                                      | 29 |
| <b>B. COMPOSITION</b> .....                                       | 29 |
| <b>V. LES PARTENAIRES DU PEDT</b> .....                           | 30 |
| <b>VI. L’EVALUATION</b> .....                                     | 30 |
| <b>V. LA COMMUNICATION</b> .....                                  | 32 |
| ANNEXES   |    |

## PRÉAMBULE

Le **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** s'inscrit dans la volonté de garantir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, en complémentarité avec l'école et les familles. Il repose sur une démarche partenariale entre la collectivité, l'Éducation nationale, les acteurs associatifs, les institutions locales et les familles, dans le but de favoriser l'épanouissement et la réussite de tous les enfants.

Dans un monde en constante évolution, l'éducation ne se limite pas au cadre scolaire : elle s'étend aux temps périscolaires et extrascolaires, qui sont des moments privilégiés pour le développement personnel, la citoyenneté et l'apprentissage de la vie en société.

À travers ce PEDT, notre territoire affirme son engagement en faveur d'une politique éducative ambitieuse, inclusive et adaptée aux besoins spécifiques de son public.

Ce projet s'appuie sur des valeurs fondamentales telles que l'environnement, le sport, la culture et la science notamment faisant écho au territoire.

Elles servent de base à toutes les actions mises en place et assurent que le projet éducatif contribue à la construction d'une société juste, inclusive et responsable.

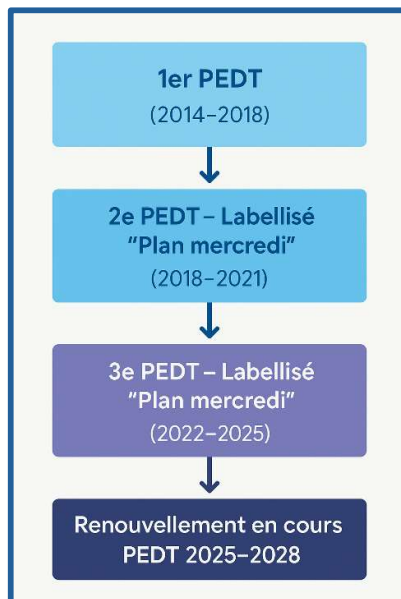
Il vise à offrir à chaque enfant des expériences éducatives riches et variées, favorisant son bien-être et son développement harmonieux.

L'élaboration de ce PEDT est le fruit d'un travail concerté entre l'ensemble des parties prenantes, permettant ainsi de proposer un cadre structurant et évolutif qui accompagnera les enfants tout au long de leur parcours éducatif.

Il marque une ambition commune : faire de l'éducation une priorité partagée et une dynamique collective au service de l'avenir de notre territoire.

**En harmonisation avec la CTG qui a une validité du 1/1/24 au 31/12/2028, le présent PEDT est donc signé pour une période de 3 ans.**

## HISTORIQUE



## I. DIAGNOSTIC

### A. PRESENTATION DE LA COMMUNE

#### 1/ PRESENTATION DU TERRITOIRE

Gif-sur-Yvette est une commune située dans le département de l'Essonne (91), en région Île-de-France. Elle fait partie de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, un territoire en forte dynamique économique, universitaire et scientifique.

La CA regroupe 27 communes essonniennes. Il s'agit d'une commune urbaine découpée en 10 Iris\*. Elle dépend du bassin de vie de Paris et de la zone d'emploi de Saclay. Avec une superficie de 12 hectares, Gif-sur-Yvette affiche une densité de 1 799 habitants par km<sup>2</sup> au dernier recensement (1 684 dans l'EPCI et 719 dans le département).

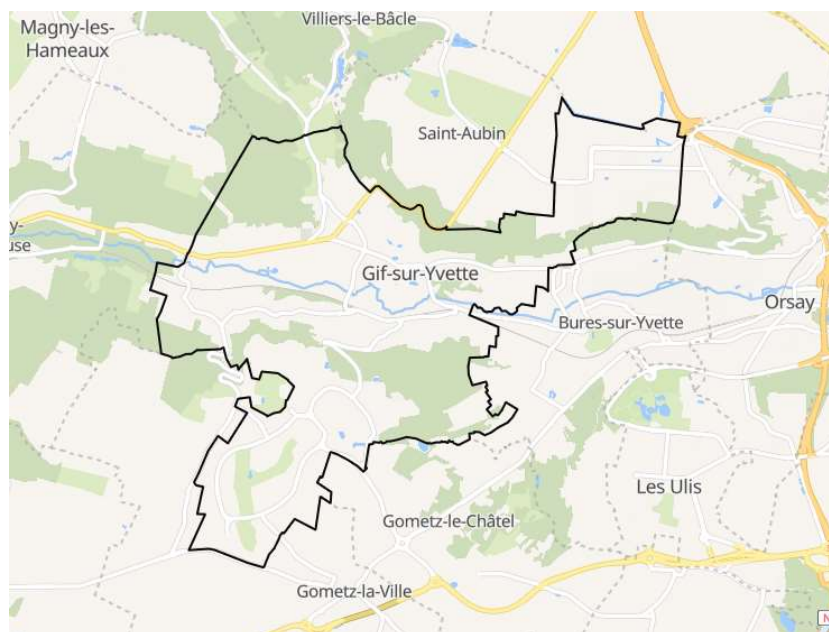
La ville est située à environ 25 km au sud-ouest de Paris et est connectée par le RER B (ligne Massy-Palaiseau ↔ Saint-Rémy-lès-Chevreuse), facilitant les déplacements quotidiens.

Elle est entourée de communes dynamiques comme Orsay, Bures-sur-Yvette, ou encore Saint-Aubin.

En termes d'occupation des sols, les zones urbanisées représentent 51 %, les espaces verts et forêts 31 %, les zones industrielles et commerciales 5 %, les territoires agricoles 5 % et les rivières ou marais 2 %.

La commune est intégrée au plateau de Saclay, pôle d'innovation de niveau international (universités, grandes écoles, centres de recherche...). Un environnement propice au développement de projets éducatifs innovants.

*\* Ce découpage défini par l'Insee (îlots regroupés pour l'information statistique) permet la diffusion de données infracommunales. Sources : Insee, Recensement de la population 2020 ; Corine Land cover; Occupation des sols 2019*



## Analyse

Cette communauté d'agglomération se distingue par une forte dynamique économique, universitaire et scientifique, ce qui offre des opportunités de partenariats dans le cadre du PEDT (grandes écoles, universités, laboratoires...). Située à seulement 25 km au sud-ouest de Paris, Gif-sur-Yvette est desservie par le RER B, et les transports en bus facilitant les déplacements domicile-travail ou domicile-école. Cela contribue à l'attractivité résidentielle de la commune, mais aussi à une forte mobilité des familles.

Gif est donc une commune plus densément peuplée que la moyenne de son intercommunalité et de son département, ce qui implique des besoins accrus en matière d'accueil et d'offre éducative.

## Pistes à envisager

- Intégration au plateau de Saclay, pôle d'innovation international : terrain fertile pour le développement de projets éducatifs scientifiques, culturels et numériques
- Environnement naturel propice à l'éducation au développement durable
- Réseaux de transport facilitant les partenariats intercommunaux
- Proximité de communes dynamiques : possible mutualisation de ressources, d'évènements ou d'initiatives (Orsay, Bures...)

## 2/ PRESENTATION SOCIOLOGIQUE DES HABITANTS

### HABITANTS

La commune de Gif-sur-Yvette compte **22 352 habitants** au dernier recensement. La population a connu une augmentation de +6.09 % en six ans (21 069 en 2015)

Cette évolution correspond au fait d'un nombre de naissances supérieur au nombre de décès et d'une augmentation du nombre de logements en 6 ans (+2 247). Au cours de l'année 2022, 208 naissances et 142 décès ont été recensés à Gif-sur-Yvette.

*Source : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024*

## Analyse

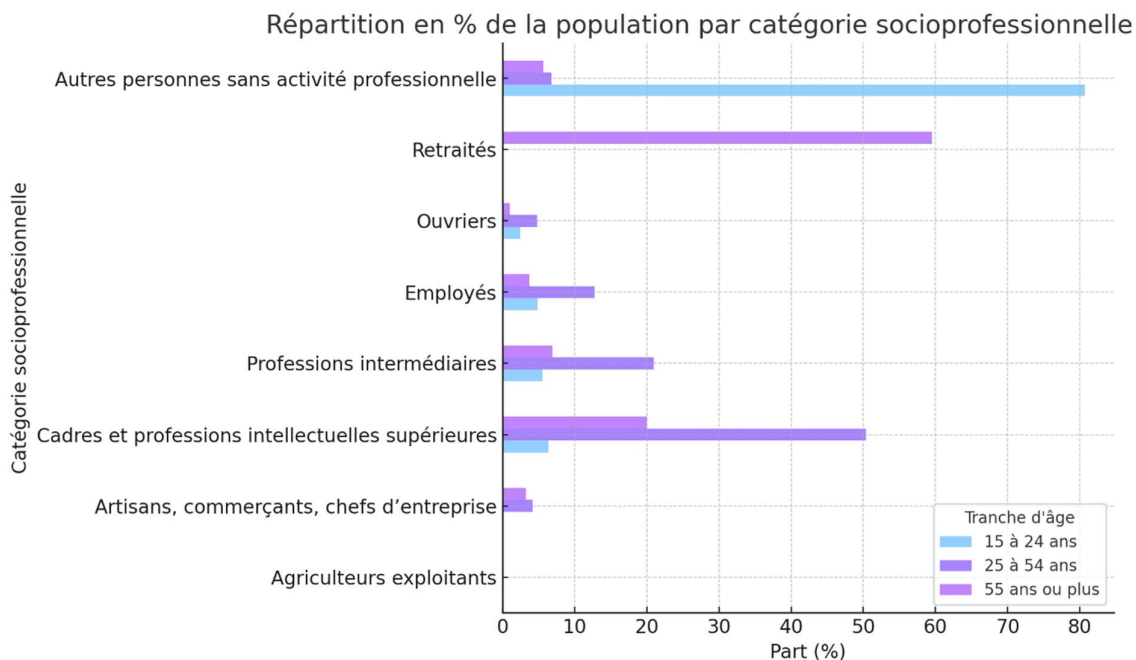
Cette croissance modérée mais continue témoigne d'une attractivité résidentielle, probablement liée à la qualité de vie, à la desserte RER et à l'environnement scientifique/éducatif mais aussi à la construction d'un nouveau quartier au Moulon avec l'ouverture d'une école primaire en 2019.

## Pistes à envisager

Cette dynamique démographique soutient le développement d'une offre éducative et périscolaire élargie, avec une attention particulière à porter sur :

- L'accueil des jeunes enfants
- L'adaptation des accueils de loisirs à une population potentiellement croissante
- La planification des besoins futurs en structures scolaires et éducatives

## POPULATION DE 15 ANS OU PLUS SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE



Source : Insee RP2021 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024

### 🔗 Analyse

- Très forte proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures, majoritairement représentés dans la tranche des 25-54 ans.
- Reflète une population hautement diplômée, souvent issue de secteurs comme la recherche, l'ingénierie, l'enseignement supérieur, etc.
- Nombre important de retraités, notamment dans la tranche 55 ans et plus. Cette donnée souligne une population senior présente et potentiellement disponible pour des actions intergénérationnelles
- Faible part d'ouvriers et d'agriculteurs, très peu d'actifs dans ces catégories. Cela a un impact sur la diversité des modèles professionnels auxquels les enfants peuvent être exposés localement
- Présence notable de professions intermédiaires et d'employés, représente une diversité sociale, bien qu'en retrait par rapport à la catégorie des cadres
- Jeunes (15-24 ans) peu représentés dans les CSP actives, car ils sont encore en formation ou sans emploi

### 🔗 Pistes à envisager

S'appuyer sur les retraités pour des projets intergénérationnels, renforcer les liens entre les générations

Fournir des activités de qualités alliant divers domaines (culture, sciences, sport...)

## TYPOLOGIE DES FOYERS

### FAM T3 - Composition des familles

| Type de famille              | 2010  | %     | 2015  | %     | 2021  | %     |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ensemble                     | 5 817 | 100,0 | 5 907 | 100,0 | 5 769 | 100,0 |
| Couples avec enfant(s)       | 2 778 | 47,8  | 2 778 | 47,0  | 2 620 | 45,4  |
| Familles monoparentales      | 679   | 11,7  | 731   | 12,4  | 755   | 13,1  |
| Hommes seuls avec enfant(s)  | 119   | 2,1   | 170   | 2,9   | 125   | 2,2   |
| Femmes seules avec enfant(s) | 560   | 9,6   | 561   | 9,5   | 630   | 10,9  |
| Couples sans enfant          | 2 360 | 40,6  | 2 398 | 40,6  | 2 395 | 41,5  |

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

### ↳ Analyse

- Une famille sur huit environ est monoparentale (13,1 %)
  - Cette proportion augmente régulièrement, ce qui implique des besoins spécifiques en matière d'accès aux services éducatifs, d'accompagnement et de soutien parental.
  - Les femmes seules avec enfants sont très majoritaires dans cette catégorie.
- Moins de la moitié des familles sont des couples avec enfants
  - Cette part des familles diminue, ce qui suppose une diversification des parcours familiaux à prendre en compte dans les projets éducatifs (ex : familles recomposées, familles éloignées...).
- Une forte présence de couples sans enfant
  - Ils représentent **41,5 % des familles** : retraités, jeunes actifs sans enfant, ou familles dont les enfants ont quitté le foyer.
  - Cette population peut être **mobilisée comme ressource bénévole locale** pour des projets éducatifs ou intergénérationnels.

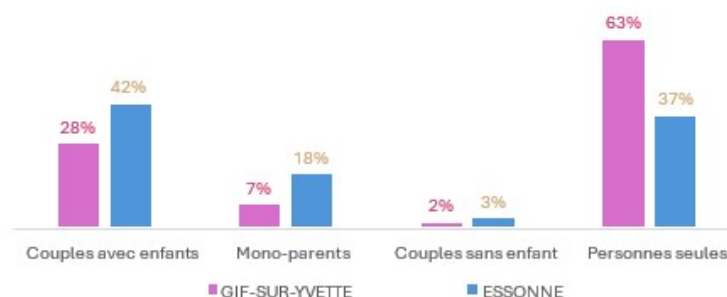
### ↳ Pistes à envisager

- Sensibiliser les équipes pédagogiques et d'animation à l'évolution des structures familiales.
- Favoriser des projets d'expression autour de la diversité des parcours de vie, en lien avec les écoles.
- Créer un réseau de bénévoles pour les ateliers intergénérationnels, la médiation culturelle.

## SITUATION FAMILIALE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 53% des habitants de Gif Sur Yvette sont couverts par la Caf de l'Essonne (53% dans la CA Communauté Paris-Saclay et 54% en Essonne). La population allocataire représente 5 542 foyers, dont 35% ont des enfants à charge (52% dans l'EPCI et 59% dans le département). La commune se caractérise par une majorité de personnes seules (63%). Les familles Monoparentales représentent 7% des foyers allocataires.

### Situation familiale des foyers allocataires au 1<sup>er</sup> janvier 2022



### La caf verse quatre grandes catégories de prestations\* :

|  | GIF SUR YVETTE | ESSONNE |
|--|----------------|---------|
| FAMILLE (AF, CF, ARS, AEEH, ASF, AJPP) | 32%            | 52%     |
| LOGEMENT (APL, ALF, ALS)               | 58%            | 37%     |
| JEUNE ENFANT (PAJE)                    | 7%             | 16%     |
| PRECARITE (AAH, RSA, PPA)              | 21%            | 45%     |

\*La somme des pourcentages est supérieure à 100%, un foyer allocataire pouvant percevoir plusieurs catégories de prestations.

Sources : CAF, fichier définitif des allocataires au 31/12/22 (FR6)

## ↳ Analyse

- 53 % des habitants de Gif-sur-Yvette sont allocataires CAF (similaire à la moyenne départementale).
- 63 % sont des personnes seules (vs. 37 % dans l'Essonne), ce qui est très marqué localement.
- 7 % des foyers sont monoparentaux, un taux relativement faible mais qui peut masquer des situations de vulnérabilité importantes.
- 28 % des foyers sont des couples avec enfants, une proportion inférieure à la moyenne du département (42 %).
- Moins de familles bénéficient de prestations "Famille", ce qui peut être lié à la structure plus âgée ou plus aisée de la population.
- Les aides au logement sont plus fréquentes qu'ailleurs, peut-être en lien avec un niveau de loyer élevé dans la commune.
- Moins de prestations "jeune enfant" : la population des familles avec très jeunes enfants est sans doute moins représentée ou moins bénéficiaire.
- Le taux de précarité est moitié moindre qu'en Essonne, ce qui montre un niveau de vulnérabilité globalement inférieur, mais pas absent.

## ↳ Pistes à envisager

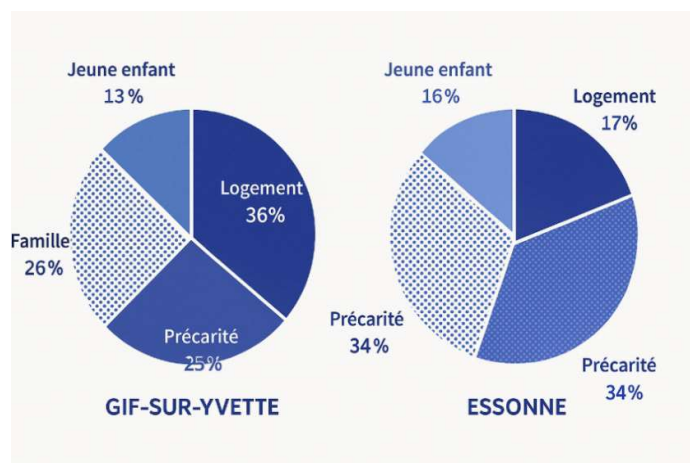
- Prendre en compte une population très marquée par les personnes seules.
- Impliquer des adultes seuls (jeunes actifs, retraités, etc.) dans des activités éducatives collectives, notamment intergénérationnelles.
- Il est donc essentiel de maintenir une tarification adaptée des activités
- Créer une continuité éducative dès la petite enfance
- Développer les **liens entre le secteur petite enfance et les temps périscolaires**

### PRESTATIONS FAMILIALES

Au cours de l'année 2022, 16 506 338€ ont été versés aux allocataires au titre des prestations :

|  |             |
|--|-------------|
| FAMILLE (AF, CF, ARS, AEEH, ASF, AJPP) | 4 339 798 € |
| LOGEMENT (APL, ALF, ALS)               | 5 951 694 € |
| JEUNE ENFANT (PAJE)                    | 2 178 813 € |
| PRECARITE (AAH, RSA, PPA)              | 4 036 033 € |

#### Répartition du montant des prestations versées au cours de l'année 2022



Source : Caf, Fichier des allocataires au 31/12/25 (FR6)

## ↳ Analyse

Comparativement à la moyenne départementale (Essonne), Gif-sur-Yvette :

- Reçoit plus d'aides au logement (36 % vs 19 %)
- Perçoit moins de prestations "jeune enfant" (13 % vs 20 %), cela peut indiquer :
  - Une baisse de la natalité locale
  - Un accès limité aux aides de la petite enfance (ou des familles non bénéficiaires)
- Une sous-représentation des jeunes foyers sur la commune
- A un niveau de prestations "précarité" moins élevé à celui du département (24 % vs 34 %), cela confirme un niveau de vie globalement plus élevé à Gif-sur-Yvette. Néanmoins, plus de 4 millions d'euros d'aides versées témoignent d'une réalité sociale à ne pas sous-estimer.

## Pistes à envisager

- Maintenir une tarification progressive pour les activités (périscolaire, vacances)
- Renforcer le lien entre petite enfance, maternelle et périscolaire pour créer une continuité éducative dès le plus jeune âge
- Informer les familles sur les droits CAF et l'offre éducative (via relais petite enfance, écoles, temps d'accueil parents)
- Créer des passerelles entre les services éducatifs et sociaux

### **PRECARITE 2022**

Parmi les 1 178 foyers bénéficiaires des prestations précarité, 888 perçoivent la prime d'activité (Ppa), 179 le revenu de solidarité active (Rsa) et 157 l'allocation aux adultes handicapés (Aah).

**Les bénéficiaires de prestations précarité représentent 21 % des allocataires de la commune** (36 % dans la CA Communauté Paris-Saclay et 45 % en Essonne).

Ils sont 4 % à cumuler un minimum social (Rsa ou Aah) avec la prime d'activité (6 % au niveau intercommunal et 7 % au niveau départemental). Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 11 % des foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus à Gif-Sur-Yvette, soit 1 167 euros par mois et par unité de consommation (24 % dans l'Epci et dans le département).

## Analyse

- Gif-sur-Yvette présente des indicateurs de précarité plus faibles que le reste du territoire, ce qui peut entraîner une invisibilisation des publics en difficulté. Plus de 1 foyer sur 5 allocataires est néanmoins concerné par une situation précaire.
- La majorité des bénéficiaires perçoivent la prime d'activité (public actif mais à revenus modestes, souvent parents isolés, familles nombreuses, jeunes actifs.)
- Ces familles peuvent être présentes dans les écoles, accueils de loisirs et structures jeunesse sans être toujours identifiées comme fragiles.

## Pistes à envisager

- Maintenir et renforcer une tarification sociale accessible pour les accueils périscolaires et extrascolaires.
- Proposer une passerelle pour l'accompagnement administratif pour les démarches CAF, en lien avec le CCAS.
- Former les équipes d'animation à repérer sans stigmatiser (indicateurs de fragilité, écoute, relais partenaires).
- Faciliter l'accès à des temps de répit parental (stages vacances, accueils élargis, ateliers parents-enfants)
- Développer les projets de parentalité inclusive (soutien à la parentalité, réseau d'écoute et de soutien).
- Intégrer dans les projets éducatifs des notions de solidarité, d'égalité des chances, de lutte contre les discriminations.
- Mettre en place des actions autour du vivre ensemble, de l'estime de soi et de la réussite pour tous.

### 3/ FOCUS POPULATION JEUNE

#### POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP 2021, exploitations principales au 1/1/24

#### 🔍 Analyse

- Moins d'enfants et de jeunes familles (0-14 ans et 30-44 ans en baisse)
  - Diminution probable des effectifs scolaires à court et moyen terme.
  - Risque de fermetures de classes, ou de concentration des dispositifs.
- Hausse des 15-29 ans : un public à accompagner
  - Potentiel besoin de relais éducatifs, d'engagement citoyen, d'accès à la culture et à l'emploi.
- Forte augmentation des +75 ans : enjeu intergénérationnel
  - Ces habitants peuvent être une ressource bénévole (transmission, accompagnement) ou un public à accompagner dans des actions de lien social.
- Le profil démographique de Gif-sur-Yvette révèle :
  - Une transition générationnelle avec une baisse des jeunes enfants et une hausse des seniors (75 ans et +)
  - Une jeunesse présente et à accompagner (15-29 ans).
  - Une opportunité intergénérationnelle forte.

## ↳ Pistes envisagées

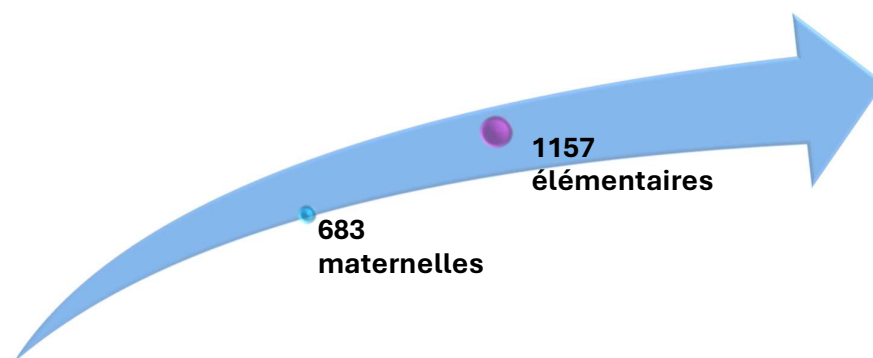
- Renforcer l'attractivité des temps périscolaires et extrascolaires pour maintenir l'engagement des familles.
- Consolider les partenariats écoles-périscolaire pour valoriser l'offre éducative globale du territoire.
- Développer un volet "jeunesse" du PEDT, en lien avec les missions de prévention, orientation et insertion.
- Favoriser les projets participatifs pour les jeunes (conseils des jeunes, chantiers éducatifs, stages citoyens...).
- Articuler le PEDT avec les actions du PIJ, mission locale et structures jeunesse.
- Créer des projets intergénérationnels (mémoire, cuisine, jardinage, lecture...) avec les accueils de loisirs.
- Développer des partenariats avec les résidences seniors ou associations de retraités.

### DIAGNOSTIC PARTAGÉ

En conclusion, le PEDT visera à :

- Favoriser l'accessibilité, l'inclusion et le décloisonnement intergénérationnel,
- Détecter et accompagner avec finesse les publics fragiles,
- Définir une logique d'inclusion, de prévention et d'accompagnement ciblé, pour garantir à chaque enfant une égalité réelle d'accès aux parcours éducatifs,
- Maintenir une offre éducative attractive malgré la baisse d'effectifs,
- Renforcer le lien intergénérationnel dans une logique de solidarité éducative,
- Développer des projets ciblés pour les jeunes,
- Favoriser le vivre ensemble

### NOMBRES D'ELEVES SCOLARISÉS (SOURCE ANNÉE 2024/2025)



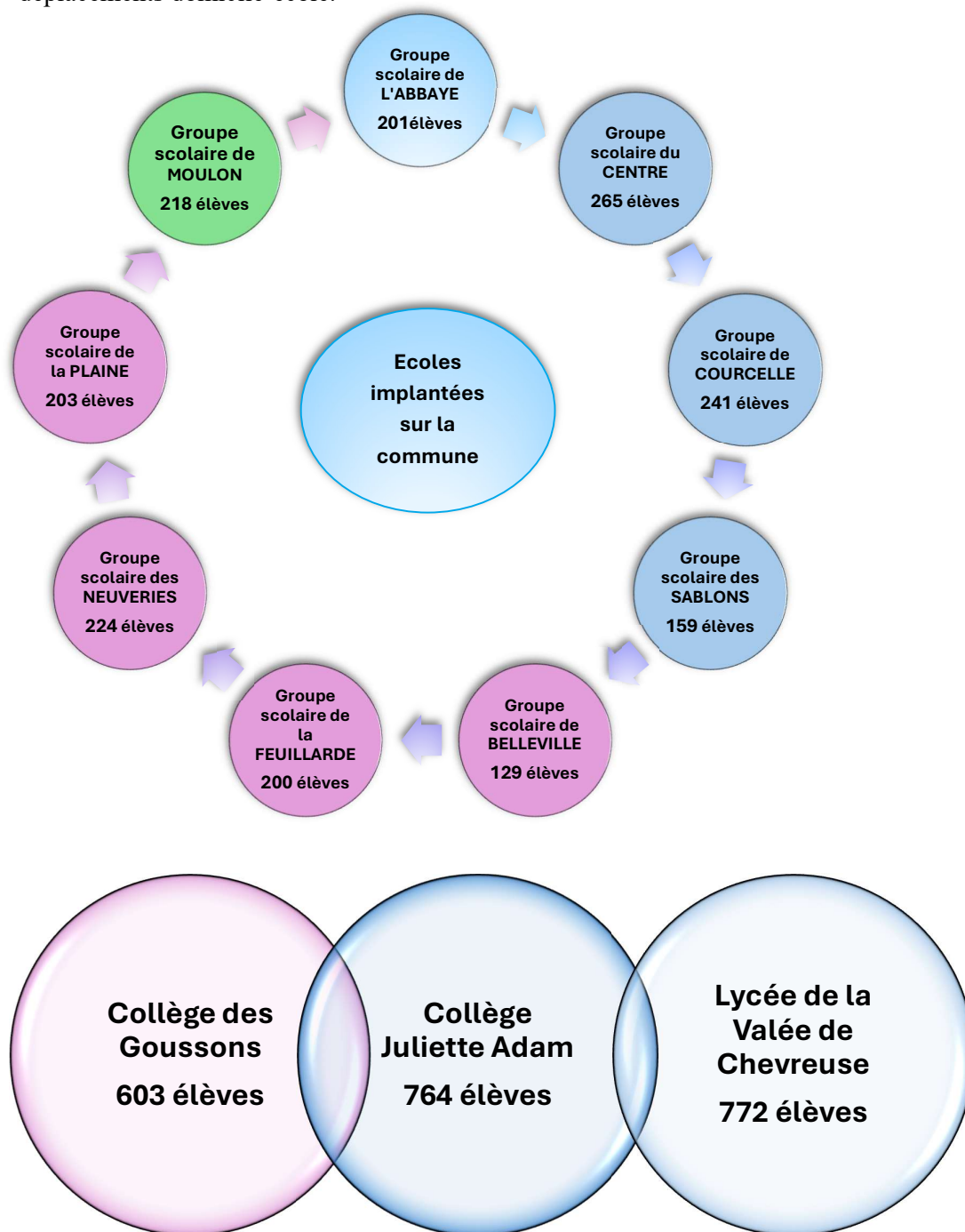
La commune de Gif-sur-Yvette dispose d'un réseau de 9 groupes scolaires publics, répartis sur l'ensemble du territoire, permettant une bonne couverture des besoins éducatifs des enfants de maternelle et d'élémentaire.

## REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :

- Les neufs groupes scolaires sont répartis sur les différents quartiers :

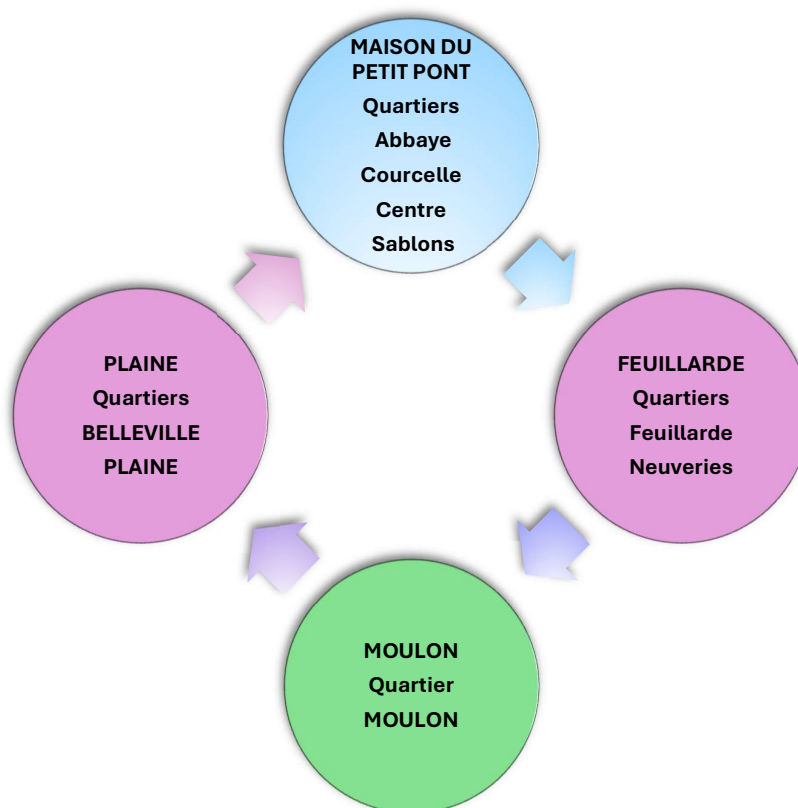
● Chevry ● Gif vallée ● Moulon

- Cette implantation territoriale favorise la proximité avec les familles et limite les déplacements domicile-école.



Source : site internet des collèges et lycée respectifs 2023

## REPARTITION DES ACCUEILS DE LOISIRS :



### 4/ POLITIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DÉDIÉE À LA JEUNESSE

La commune de Gif-sur-Yvette développe une politique éducative globale, qui place l'enfant, le jeune et sa famille au cœur des priorités locales, dans une logique de parcours et de continuité éducative, de la petite enfance à l'entrée dans la vie adulte.

#### ↳ POUR LA PETITE ENFANCE

- Une offre d'accueil diversifiée : multi-accueils, crèches municipales, relais Petite Enfance (assistantes maternelles), Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

#### ↳ POUR L'ENFANCE

- Organisation d'une offre complète sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, en lien avec les 9 groupes scolaires de la ville.
- Animation d'accueils de loisirs de qualité, porteurs de projets pédagogiques alignés avec les valeurs du PEDT.

- Accessibilité renforcée par une tarification au quotient familial, garantissant l'équité entre les familles.
- Actions culturelles, sportives et de développement durable en lien ou s'appuyant des partenaires locaux.
- Prise en compte des besoins spécifiques (enfants en situation de handicap, enfants dont la famille est en précarité)
- Un service dédié et qualifié (1 responsable de service, une secrétaire, deux coordinatrices, 9 responsables périscolaires diplômés BPJEPS LTP, 17 référents BAFA, complétés par une équipe de 53 animateurs dont des diplômés BAFA, CAP AEPE, STAPS et non qualifiés, dont 4 AESH.
- La ville forme chaque année des animateurs au BPJEPS LTP afin de s'assurer d'un vivier disponible de directeur qualifié.
- Les enseignants et les équipes d'animation travaillent ensemble sur des projets communs tels que le vivre ensemble (thématique harcèlement, banc de l'amitié, médiateurs de cours, projet de spectacle et fête d'école...)

### ↳ **POUR LA JEUNESSE**

- Deux espaces jeunes
- Un point information jeunesse (orientations, BAFA, soutien aux initiatives).
- Dispositifs d'engagement : Conseil municipal des jeunes, projets citoyens, actions intergénérationnelles.
- Mise en lien avec les collèges et lycées, et travail partenarial renforcé. Des projets communs portés entre les services enfance, jeunesse, culture, sport, action sociale, et les partenaires locaux.
- Un service dédié et qualifié (1 responsable de service, un chef de service des sports, deux secrétaires, 1 informatrice jeunesse, 4 animateurs jeunesse)

### ↳ **DES ESPACES POUR TOUS**

Des espaces culturels :

- 3 bibliothèques
- Médiathèques associatives et intercommunales
- 1 espace culturel « Val Fleury »
- 1 espace socio-culturel « Val de Gif »
- 1 MJC
- 1 salle de spectacle
- De très nombreuses salles associatives mises à disposition à titre gratuit pour les associations culturelles

Des espaces sportifs :

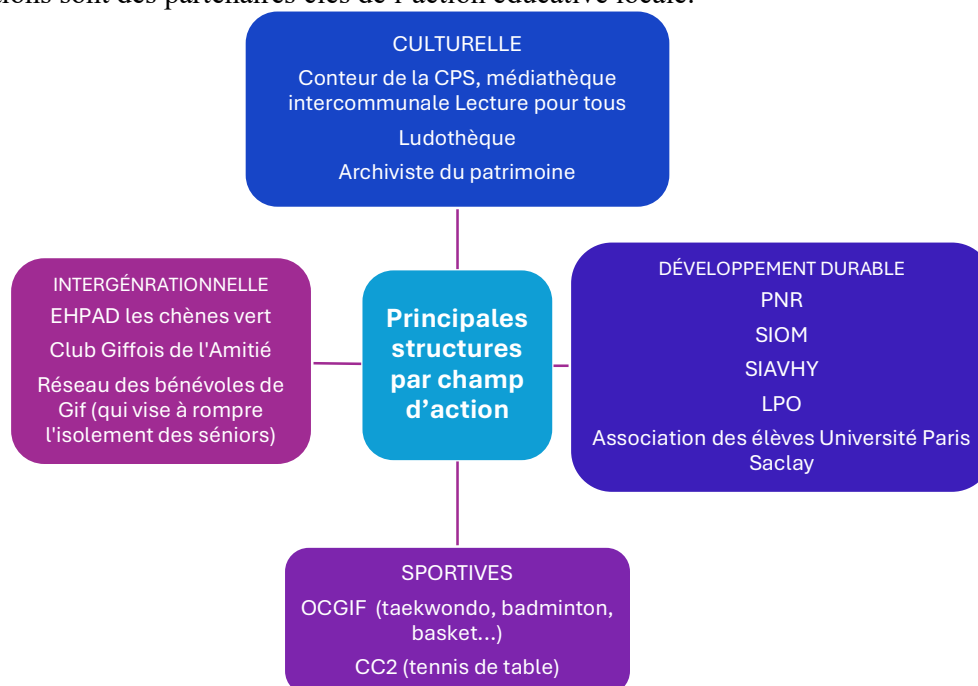
- 7 écoles sur 9 disposent d'un gymnase à proximité
- 1 piste d'athlétisme
- 1 « espace sportif »
- 1 piscine ouverte en 2024
- Des terrains stabilisés (foot, rugby...)
- Des terrains de tennis
- Des « skates Park »

## ↳ POUR LA PREVENTION

Organisation de stage « Prévagif ». Ces stages allient prévention et sport et sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire (animateurs, policiers municipaux, sapeurs-pompiers). Il s'articule autour d'actions de prévention

## 5/ TISSU ASSOCIATIF

Gif-sur-Yvette bénéficie d'un réseau associatif très dense et diversifié, œuvrant dans les domaines du sport, de la culture, de l'environnement, de la solidarité et de la citoyenneté. Ces associations sont des partenaires clés de l'action éducative locale.



### ⇒ PARTENARIATS SOUHAITÉS OU A RENFORCER

**Développement de projets communs** avec les associations locales autour de la sciences et l'écologie (développement partenaires – plateau de saclay)

**Création de parcours éducatifs partagés** (culture, sport, numérique, engagement citoyen).

## B. PUBLIC ET PERIMETRE

Le périmètre du Projet Éducatif de Territoire concerne un ensemble d'acteurs et de structures qui collaborent pour définir un cadre éducatif global pour les enfants et les jeunes sur le territoire.

En ce qui concerne le public et le périmètre du PEDT sur la ville de Gif Sur Yvette :

### ↳ LE PUBLIC CIBLE

Le public cible du PEDT comprend les enfants et les jeunes de 3 à 15 ans, notamment ceux fréquentant les écoles élémentaires, maternelles, ainsi que les collégiés. Plus précisément :

- **Enfants scolarisés** : Les élèves des écoles de la maternelle au primaire.
- **Jeunes** : Selon les projets, les collégiens peuvent également être inclus, en particulier pour des actions périscolaires ou des projets éducatifs spécifiques.

Les actions du PEDT visent à soutenir et à enrichir l'éducation des jeunes en dehors du temps scolaire, c'est-à-dire dans les temps périscolaires (matin, accueil du soir et mercredi) ainsi que pendant les vacances scolaires.

La commune de Gif-sur-Yvette met au centre de ses préoccupations les rythmes de vie de l'enfant. A travers sa politique éducative, la ville recherche la meilleure articulation de ces temps avec la sphère familiale, l'école, les accueils périscolaires et le temps libre associatif. La commune de Gif-sur-Yvette offre aux enfants scolarisés la possibilité de s'inscrire à des activités périscolaires et extrascolaires réglementées par la SDJES.

Elles sont organisées par la commune en complémentarité avec le temps scolaire.

### ↳ LE PERIMETRE DU PEDT

Le périmètre du PEDT englobe plusieurs dimensions géographiques, administratives et partenariales :

- **Géographique** : Le PEDT est mis en œuvre au niveau de la commune. Il concerne donc les écoles primaires, maternelles et les collégiens de la ville. Cela inclut les temps scolaires et périscolaires dans un rayon géographique précis.



- **Partenariats** : Le périmètre intègre divers acteurs locaux, dont les :
  - La collectivité territoriale qui finance et coordonne les actions.
  - Établissements scolaires (écoles, collèges).
  - Associations (associations sportives, culturelles).
  - Services de l'État (direction académique, inspections).
  - Parents d'élèves et associations de parents qui participent à la réflexion sur les activités proposées.
  - Acteurs du secteur socio-éducatif : associations locales qui contribuent à l'offre d'activités culturelles, sportives, éducatives.

#### ↳ DUREE DU PEDT

Bien que le PEDT soit conçu pour 4 ans pour la période de 2025-2028, sa mise en œuvre commence dès qu'il est validé par les autorités compétentes. Cela inclut l'élaboration du projet, la consultation des partenaires (enseignants, associations, parents d'élèves, etc.) et la mise en place des premières actions.

**En harmonisation avec la CTG qui a une validité du 1/1/24 au 31/12/2028, le présent PEDT est donc signé pour une période de 3 ans.**

L'adhésion de tous les acteurs locaux est donc une phase cruciale pour garantir la pérennité et la réussite du projet.

### C. LES ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

#### ↳ LES ATOUTS

##### ➤ DES ECOLES, DES ACCUEILS DE LOISIRS ET DES ESPACES JEUNES DE PROXIMITE

La ville compte 9 établissements scolaires, 2 collèges, 1 lycée, 4 accueils de loisirs et deux espaces jeunes. Les 9 établissements scolaires sont répartis sur le territoire découpé en 13 quartiers.

##### ➤ UN CADRE DE VIE FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Une vallée, deux plateaux, la forêt, les bassins de retenue, les parcs et les jardins, les terres agricoles, les rivières, la faune et la flore... Malgré une urbanisation progressive au cours du XXe siècle, la ville de Gif conserve, sur plus de 40 % de son territoire, un caractère campagnard et rural.



### ➤ **OFFRE EDUCATIVE ET PERISCOLAIRE DIVERSIFIEE**

Les 9 écoles maternelles et élémentaires et les structures d'accueil périscolaire et extrascolaire sont réparties sur l'ensemble du territoire.

La coopération entre les services municipaux, les établissements scolaires et le périscolaire est déjà en place. Cette coopération est aussi bien logistique (prêt de matériel, intervention des équipes d'animation en soutien sur le temps scolaire) que pédagogique selon les sites (interventions communes, projets communs...)

### ➤ **UN TISSU ASSOCIATIF CULTUREL ET SPORTIF DYNAMIQUE**

Gif-sur-Yvette bénéficie d'un tissu associatif riche et diversifié. La ville dispose d'une forte présence d'associations dans les domaines culturel, sportif et scientifique ce qui est un atout pour développer des partenariats éducatifs riches et créer une synergie dans les projets (ateliers, sensibilisation, événements...).

Ces associations jouent un rôle essentiel dans le dynamisme culturel et sportif de Gif-sur-Yvette, offrant aux résidents une variété d'activités enrichissantes et contribuant à la cohésion sociale de la communauté.

### ➤ **UNE VOLONTE INTERGENERATIONNELLE**

Le lien créé avec le CCAS et les associations de retraités permet une richesse des liens entre les acteurs de différents âges et horizons.

### ➤ **ACCESSIBILITE ET PROXIMITE DES POLES SCIENTIFIQUES**

La proximité avec le plateau de Saclay, facilite les partenariats avec des structures d'enseignement supérieur et de recherche afin d'enrichir les opportunités pour des projets éducatifs innovants (sciences, numérique...).

### ➤ **DES SERVICES MUNICIPAUX DEDIES A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE**

Les services Jeunesse et Sport, Vie Scolaire, Petite Enfance et le service Enfance travaillent en étroite collaboration dans la conduite de projets et les divers partenariats mis en place

↳ Passerelle petite enfance vers l'enfance

↳ Passerelle enfance vers la jeunesse

### ➤ **UN ENGAGEMENT FORT POUR LA MONTEE EN COMPETENCES**

Le territoire soutient activement la formation continue des professionnels de l'enfance, notamment les animateurs, ATSEM, coordinateurs, et encadrants. La ville favorise la mise en place régulière de temps de formation croisés autour de thématiques comme l'inclusion, la gestion des conflits, l'accueil des enfants porteurs de handicap, égalité filles/garçons, etc.

Deux échanges sur le harcèlement ont eu lieu en commun scolaire et périscolaires

51 formations auront été proposés entre septembre 2022 et juin 2025 pour 145 personnes formées.

## ➤ UN TERRITOIRE RICHEMENT DOTÉ EN STRUCTURES SPORTIVES

Gif-sur-Yvette dispose de nombreuses infrastructures sportives réparties de façon équilibrée sur les différents quartiers facilitant l'accès pour tous les enfants et jeunes : gymnases, terrains de sport, courts de tennis, piscines, stades, city stades, etc.

La rénovation est en cours pour deux terrains de sport pour favoriser l'accès au sport (Ecole de l'Abbaye et de Belleville)

La ville a obtenu la Label  $\mu$ Ville active et sportive en 2024 et les associations propose des animations de « sport pour tous »

## ➤ DES MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

- 2 coordinatrices périscolaires et extrascolaires
- 9 responsables périscolaires dont 4 directeurs de centres de loisirs
- 17 référents périscolaires
- 32 astems qui interviennent en rotation le mercredi

Le PEdT visera donc à utiliser tous les atouts du territoire

## ↳ LES CONTRAINTES

### ➤ CONTRAINTES TERRITORIALES ET GEOGRAPHIQUES

La Commune étendue et morcelée avec plusieurs quartiers parfois éloignés (Moulon), ce qui peut compliquer :

- les déplacements des enfants entre domicile, école et accueils de loisirs ;
- la mutualisation des ressources et des équipements.

### ➤ INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES

On constate des inégalités territoriales dans l'accès à certaines offres culturelles ou sportives, selon l'implantation des accueils.

Des familles en situation de précarité ou isolées peuvent rencontrer des difficultés à inscrire leurs enfants à certaines activités (freins financiers, logistiques, administratifs...).

### ➤ CONTRAINTES HUMAINES

Les équipes doivent être davantage formées aux enjeux éducatifs transversaux (inclusion, lutte contre les discriminations, gestion des émotions, le harcèlement...). La formation est également nécessaire pour accompagner les équipes dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

L'animation est un secteur particulièrement touché par le turn over du personnel. Les services sont en recrutement en continu.

## ➤ ÉVOLUTION DES BESOINS DES FAMILLES

- Attentes croissantes des familles en matière de qualité, d'innovation et de souplesse des services.
- Les besoins des familles en matière d'accueil, notamment durant les vacances scolaires, sont en constante augmentation.
- On observe une demande croissante des familles pour des solutions d'accueil adaptées pendant les périodes de vacances (ouverture des accueils de loisirs de quartier)

Le PEDT visera donc à garantir à chaque enfant un accès équitable à un parcours éducatif de qualité, quel que soit son quartier, sa situation ou la période de l'année.

## II. PROJET

### A. MODALITES PRATIQUES D'ACCUEIL DES PUBLICS

La ville de Gif-sur-Yvette propose divers services périscolaires et extrascolaires destinés aux enfants scolarisés, visant à enrichir leur quotidien en dehors des heures de classe.

#### ➤ HORAIRES D'OUVERTURE

| Horaires    | Lundi<br>Mardi  | Mercredi     | Jeudi<br>Vendredi   |
|-------------|---|--------------|---|
| 7h30 8h30   | Périscolaire  | 7h30         | Périscolaire  |
| 8h30 11h30  | Enseignement  |              | Enseignement  |
| 11h30 13h30 | Pause<br>méridienne                                       |              | Pause<br>méridienne                                       |
| 13h30 16h30 | Enseignement  | Périscolaire | Enseignement  |
| 16h30 17h30 | Périscolaire en<br>maternelle<br>Etudes en<br>élémentaire |              | Périscolaire en<br>maternelle<br>Etudes en<br>élémentaire |
| 17h30 18h30 | Périscolaire  | 18h30        | Périscolaire  |

⇒ La pause méridienne est organisée sous forme de garderie.

#### ➤ ACCUEILS CONCERNES PAR LE PEDT

Le PEDT s'applique à l'ensemble des temps de vie de l'enfant, en lien avec les différents acteurs éducatifs du territoire.

Il concerne notamment :

### ↳ **Les accueils périscolaires**

**Matin** (avant la classe) de 7h30 à 8h20

**Soir** (après la classe) :

- de 16h30 à 17h30 dans les écoles maternelles
- de 17h30 à 18h30 en élémentaire.

**Mercredi**, pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire.

Le mercredi, trois formules sont proposées :

- Demi-journée sans repas de 7h30 à 12h30
- Demi-journée avec repas de 7h30 à 13h45 = **NOUVEAUTÉ RENTRÉE 2024**
- Journée de 7h30 à 18h30

Afin de favoriser l'accès au sport, les enfants en demi-journée avec repas ont la possibilité d'être accompagnés au transport pour le CIS (Club d'Initiation Sportive) organisé par la ville **NOUVEAUTÉ RENTRÉE 2024**

Pour l'accueil périscolaire, diverses activités sont proposées (culture, sport et développement durable). L'ensemble des accueils de loisirs proposés s'inscrit dans une démarche éducative cohérente avec les objectifs du Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Les activités mises en place sont conçues pour favoriser le développement global de l'enfant : autonomie, vivre-ensemble, ouverture culturelle, sensibilisation à l'environnement, expression artistique et engagement citoyen.

- Les équipes d'animation veillent à proposer des contenus adaptés aux rythmes et aux besoins des enfants, en cohérence avec les apprentissages développés durant le temps scolaire. Cette continuité éducative permet de renforcer les liens entre les différents temps de vie de l'enfant et contribue à son épanouissement personnel.
- L'accueil de loisirs est ainsi pensé comme un véritable espace de découverte, de socialisation et de développement, complémentaire à l'école et à la vie familiale, tout en prenant en compte les spécificités de chaque quartier.

### ↳ **Les accueils collectifs de mineurs (ACM)**

Sur les vacances, une seule formule à la journée est proposée.

### ↳ **Les séjours et les stages Culture et Sport**

Projets pédagogiques en lien avec les orientations du PEDT (accès à la culture, au sport, à la citoyenneté...).

## ↳ **Les temps partagés avec les partenaires associatifs**

Interventions dans le cadre périscolaire (éducation artistique, sportive, Environnementale...)  
Partenariats intégrés dans la logique du PEDT.

## ➤ **LA TARIFICATION APPLIQUEE**

La commune de Gif-sur-Yvette applique une politique tarifaire équitable et progressive, fondée sur les ressources des familles et la composition du foyer, pour garantir un accès de tous aux services éducatifs et de loisirs.

### **Principe : la tarification au quotient familial**

- Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial et établi sur la base d'une grille fixée par le CCAS.
- Ce système permet une progressivité des tarifs, afin de favoriser la mixité sociale et ne pas exclure les familles à revenus modestes.
- Les familles ont le choix entre des formules en abonnement ou en occasionnel pour le périscolaire.

### **Services concernés par la tarification :**

- Accueils périscolaires (matin et soir)
- Restauration scolaire
- Accueils de loisirs (mercredis et vacances)
- Séjours et stages
- Club d'Initiation Sportive

## ➤ **MUTUALISATION DES LOCAUX**

Une réunion de concertation a lieu en début d'année entre les directeurs d'école et les responsables périscolaires afin de définir les espaces utilisés, les règles de vie communes, les passations et d'évoquer les projets communs de l'année.

Chaque périscolaire dispose soit d'un espace périscolaire dédié soit d'espaces de vie mutualisés au sein des groupes scolaires.

## B. ACTIONS PRE-EXISTANTES, A INTEGRER AU PROJET ET A FAIRE EVOLUER DURANT LA PERIODE DU PEDT

### ↳ EXEMPLES D'ACTIONS MISES EN PLACE

| DOMAINE                            | NOM DE L'ACTION, DU DISPOSITIF   | PUBLIC CONCERNE           | OBJECTIFS   | PARTENAIRES  |
|------------------------------------|--|---------------------------|---|--|
| ÉDUCATION                          | Dispositif accueil langues<br>Mise en place de projets linguistiques<br>Création de vidéo, d'ateliers culinaires, théâtre... | Maternelle<br>Élémentaire | Viser à encourager une précocité de l'exposition aux langues                                      | Éducation nationale, AOREVEN commune   |
| CITOYENNETE                        | La parole aux enfants (conseils d'école d'enfants périsco et scolaire, forum...)   | Elémentaire               | Créer des espaces de paroles afin de responsabiliser les enfants et les jeunes                    | Éducation nationale, Intervenants, commune ...   |
| CULTURE                            | Sensibiliser les enfants à la lecture, à l'art<br>Activités d'expression   | Maternelle<br>Élémentaire | Accès à la culture et à la lecture dès le plus jeune âge<br>Ateliers théâtre                      | Château du service Culture, association de lecture...  |
| SPORT                              | Interventions ludiques et initiations<br>Animation et l'inclusion dans le sport  | Maternelle<br>Élémentaire | Promouvoir la pratique, la découverte et les valeurs du sport                                     | Clubs locaux, service des sports   |
| SANTE                              | Prévention hygiène / nutrition.<br>Intervention de partenaires, création d'exposition...                                     | Maternelle<br>Élémentaire | Sensibiliser à la santé, à des thématiques importantes tels que le harcèlement, vivre ensemble... | Associations de prévention, prestataires de service pour les repas, services municipaux, gendarmerie ... |
| DEVELOPPEMENT DURABLE              | Sensibilisation au respect de la nature par divers ateliers. Découverte du cycle de l'eau, respect des avals.                | Maternelle<br>Élémentaire | Sensibiliser les enfants au respect de la nature.   | SIAHVY PNR VALLÉE DE CHEVREUSE, LPO...   |
| INTERGENERATIONNEL                 | Ateliers de partage (chant, ateliers culinaires, contes...)  | Enfants, jeunes + seniors | Créer du lien entre générations   | ACM, Maison de retraite, association, CCAS   |
| INCLUSION                          | Accueil enfants en situation de handicap   | Tous âges                 | Favoriser l'inclusion   | Pôle handicap PARH91, animateurs   |
| ACTIONS COMMUNES PERICO / SCOLAIRE | Conseil d'enfants, banc de l'amitié, spectacle de fin d'année, projets communs   | Maternelle<br>Élémentaire | Assurer une continuité éducative, favoriser les liens   | Éducation nationale, Equipe périscolaire   |

**↪ EXEMPLES D' ACTIONS TRANSVERSALES, PARTENARIATS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRE À PROLONGER**

| DOMAINE            | NOM DE L'ACTION / DISPOSITIF   | PUBLIC CONCERNE   | OBJECTIFS  | PARTENAIRES   |
|--------------------|--|---|--|---|
| <b>ÉDUCATION</b>   | Dispositif accueil langues en continuité avec les écoles dans le dispositif Emil<br>Création de vidéo, d'ateliers culinaires, théâtre, affichage commun...                                 | Maternelle<br>Élémentaire                                       | Visé à encourager une précocité de l'exposition aux langues et une continuité avec le temps scolaire   | Éducation nationale,<br>AOREVEN<br>commune                |
| <b>CITOYENNETE</b> | Conseil d'enfants<br><br>Téléthon<br><br>Intervention sur des thématiques comme le harcèlement   | Elémentaire<br><br>Maternelle<br>Elémentaire<br><br>Elémentaire | Créer des espaces communs périscolaire et scolaire afin d'évoquer la vie de l'école dans son ensemble<br>Mise en place d'une action commune parents d'élèves, enseignants et animateurs<br>Intervention sur le temps de classe et création d'affiche sur le temps périscolaire | Éducation nationale,<br>Animateurs<br>Associations        |
| <b>CULTURE</b>     | Spectacle de fin d'année   | Maternelle<br>Elémentaire                                       | Créer une continuité éducative sur un projet d'école en associant les animateurs à la création de décors pour les spectacles de fin d'année scolaire.  | Éducation nationale,<br>Animateurs                        |
| <b>SPORT</b>       | Thématique de Terre de jeux 2024 avec le parcours de la flamme en commun périscolaire et scolaire<br>Participation à la semaine Olympique et paralympique avec la tenue de stand en commun | Maternelle<br>Elémentaire                                       | Accéder à l'histoire des JO<br>Sensibiliser les enfants à la pratique du sport et à l'inclusion  | Association sportive<br>Services des sports<br>Animateurs |

**↪ CES ACTIONS ONT PERMIS DE DEVELOPPER :**

- Une continuité éducative pour l'enfant : il évolue dans un environnement cohérent entre le temps de la classe, le temps périscolaire et les activités extrascolaires.
- Chaque acteur éducatif apporte ses savoir-faire : pédagogie, animation, médiation, accompagnement...
- Cela renforce la qualité des interactions avec les enfants et la pertinence des actions menées.

### III. LES OBJECTIFS

À la suite des derniers comités de pilotage et de technique, plusieurs orientations prioritaires ont été partagées par l'ensemble des acteurs du territoire. Elles traduisent une volonté collective de consolider les fondements du PEDT tout en l'enrichissant de nouvelles dynamiques éducatives.

#### Objectifs à poursuivre ou à développer :

- **Renforcer la continuité éducative** entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, en y intégrant pleinement les jeunes, notamment à travers des projets coconstruits, porteurs de sens et de lien. Proposer des stages et des séjours, en intégrant des thématiques à forte dimension éducative (citoyenneté, culture, numérique, environnement...), afin de favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la curiosité des enfants et des jeunes.
- **Développer des actions autour des sciences, de l'écologie et du développement durable**, afin de sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux actuels, dans une logique de territoire éducatif responsable et les rendre acteur de leur ville.
- **Accompagner de manière renforcée les enfants en situation de handicap**, en améliorant l'accessibilité des activités, la formation des encadrants et le lien avec les familles et les partenaires spécialisés.

| AXES 1  | OBJECTIF STRATEGIQUE   | OBJECTIF OPERATIONNEL  |
|---|--|--|
| <b>Assurer une continuité éducative de qualité pour tous les enfants</b>  | Garantir un parcours éducatif cohérent et bienveillant, favorisant le développement global de chaque enfant, en lien avec les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des activités en lien avec les apprentissages scolaires tout en respectant les rythmes de l'enfant.</li> <li>- Développer des projets autour des langues, des compétences et de l'autonomie.</li> <li>- Former les professionnels à des pratiques éducatives partagées et adaptées.</li> <li>- Diversifier l'offre d'activités pour favoriser l'ouverture culturelle, <b>scientifique</b> et sportive</li> <li>- Renforcer l'articulation entre les équipes éducatives (écoles, accueil de loisirs, associations...).</li> <li>- Accompagner l'accueil des enfants en situation de handicap en cohésion avec l'école</li> </ul>  |
| AXES 2  | OBJECTIF STRATEGIQUE   | OBJECTIF OPERATIONNEL  |
| <b>Favoriser le vivre ensemble et l'engagement citoyen</b>  | Développer les compétences sociales et citoyennes des enfants et des jeunes, en encourageant l'écoute, le respect et la coopération.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre des actions éducatives autour du respect, de l'égalité et le vivre ensemble.</li> <li>- Favoriser l'expression et la participation des enfants dans les projets du territoire (CMJ, conseils d'enfants, action de prévention...).</li> <li>- Organiser des temps de sensibilisation (vivre-ensemble, écocitoyenneté, harcèlement...).</li> <li>- Valoriser les projets collaboratifs entre générations, structures et partenaires éducatifs.</li> <li>- Former les agents à ces thématiques</li> </ul>  |
| AXE 3   | OBJECTIFS STRATEGIQUES   | OBJECTIF OPERATIONNEL  |
| <b>Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la curiosité des enfants et des jeunes en intégrant des thématiques à forte dimension éducative (prévention, culture, numérique, sciences, environnement) en diversifiant l'offre de stages et séjours.</b> | Encourager le développement personnel, l'ouverture d'esprit et l'autonomie des enfants et des jeunes en leur proposant des expériences éducatives variées, enrichissantes et engageantes autour de thématiques transversales et citoyennes | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier l'offre de stages et de séjours éducatifs tout au long de l'année, en lien avec les thématiques du PEDT.</li> <li>- Mettre en œuvre des projets pédagogiques intégrant les dimensions citoyennes, culturelles, numériques, scientifiques et environnementales.</li> <li>- Développer les partenariats avec les structures culturelles, scientifiques, associatives et institutionnelles du territoire.</li> <li>- Favoriser la participation active des enfants et des jeunes dans la conception, la réalisation et l'évaluation des projets proposés.</li> <li>- Valoriser les projets et les productions des enfants à travers des temps de restitution, d'exposition ou de diffusion.</li> </ul> |

### 1. La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant

- Continuité des projets d'école sur le mercredi quand cela est possible (exemple dispositif accueil langues)
- Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires.
- Mutualisation des locaux, du matériel quand cela est possible
- Intégration de l'équipe d'animation et de l'équipe enseignante aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial

### 2. L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

- Inclusion des enfants en situation de handicap, les AESH travaillent les mercredis et les vacances dès lors qu'elles sont disponibles pour assurer la continuité avec le temps scolaire
- Mise en place d'une malle pédagogique avec du matériel adapté (*contenu, annexe p.58*)
- Mise en place d'une tarification progressive (*tarifs, annexe p.33*)
- Mise en place d'une politique d'information des familles (Newsletter, envoi des plannings, page retraçant le fonctionnement sur le site de la ville, affiches, flyer, emailing, *annexe p.37*)
- Accompagnement des familles en difficulté
- Formation des agents

### 3. Mise en valeur de la richesse des territoires

- Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties avec l'accompagnement du service culturel, découverte de la ligue de protection des oiseaux, de la maison de la transition écologique...
- Construction de partenariats (environnement, culturel, sportif et sur les sciences)
- Implication des habitants dans les projets pédagogiques (projet commun comme le téléthon, fête de fin d'année, ...)

### 4. Le développement d'activités éducatives de qualité

- Les activités reposent sur une approche ludique et relèvent de thématiques diversifiées :
  - Culturelles (artistiques, manuelles)
  - Environnementales,
  - Citoyennes
  - Sportives
- Les activités s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.).
- La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins tout en respectant le rythme de l'enfant.

Les activités sont organisées en cycle, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, exposition, création d'objets...) **Exemple de cycle, annexe p.47**

## **QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES MAINTENUES ET À PROPOSER**

Le PEDT plan mercredi de Gif-sur-Yvette s'appuie sur une offre d'activités variées et complémentaires, en lien avec les temps scolaires, les ressources locales et les priorités éducatives du territoire. Ces actions visent à renforcer la curiosité, l'engagement et l'épanouissement des enfants dans différents domaines.

### **Culture**

- Visites de lieux culturels en continuité avec les apprentissages scolaires.
- Ateliers théâtre et expression orale pour développer la créativité et la confiance en soi.
- Dispositif « Accueil Langues » favorisant l'ouverture à la diversité linguistique et culturelle.
- Lectures partagées et temps de médiation autour du livre accessibles à tous.
- Ateliers en partenariat avec la ludothèque pour valoriser le jeu comme outil éducatif.
- Animations culturelles ponctuelles en lien avec les événements locaux.
- Développement d'espaces d'expression libres et encadrés pour les enfants.

### **Sport**

- Rencontres sportives dans le cadre d'olympiades interstructures.
- Initiations multisports proposées en lien avec les associations locales.
- Actions de sensibilisation aux valeurs du sport et à la pratique de l'handisport.
- Animations sportives régulières visant à promouvoir l'activité physique pour tous.

### **Développement durable**

- Activités éducatives sur la protection de l'environnement local (forêts, rivières, biodiversité).
- Sensibilisation au tri des déchets alimentaires et à la gestion des déchets au quotidien.
- Ateliers anti-gaspillage pour promouvoir une consommation responsable.

### **Sciences**

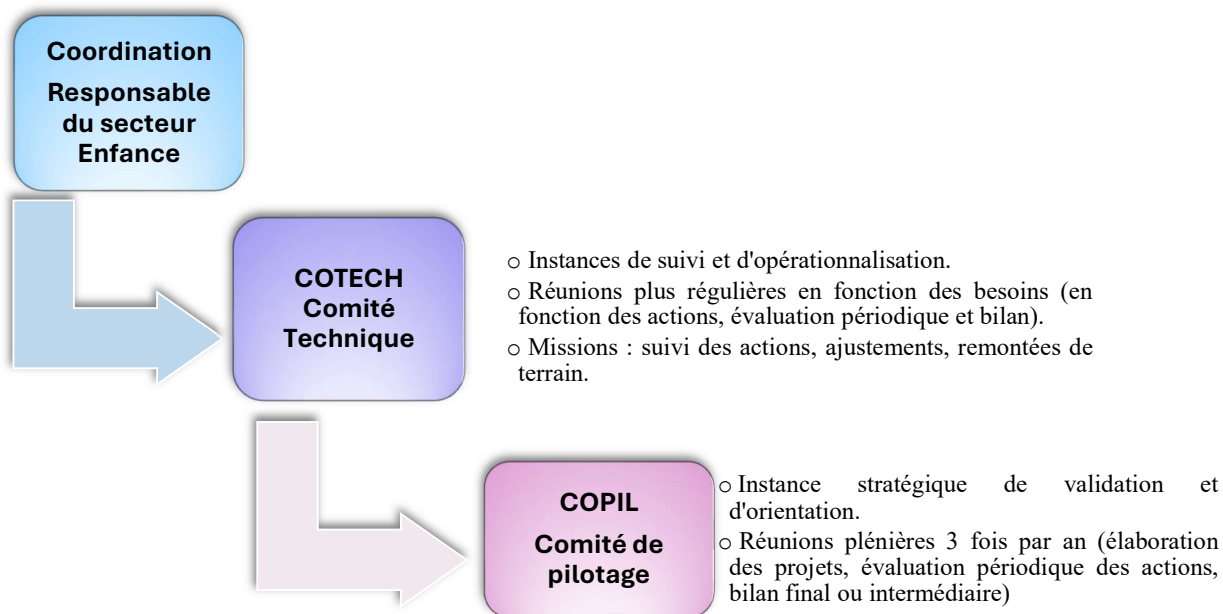
- Ateliers scientifiques ludiques en lien avec les ressources du plateau de Saclay.
- Expérimentations autour des sciences du quotidien (eau, air, énergie...).
- Sensibilisation au numérique et aux usages responsables.
- Partenariats avec des structures de recherche pour des projets innovants.

### **Citoyenneté et vivre ensemble**

- Ateliers autour des droits de l'enfant, de l'égalité filles/garçons et du respect de l'autre.
- Sensibilisation aux discriminations, au harcèlement et aux comportements bienveillants.
- Participation active des enfants à la vie de la collectivité (CMJ, conseils d'enfants...).
- Actions intergénérationnelles favorisant le dialogue entre les âges.
- Projets collectifs développant l'autonomie, la coopération et l'implication dans la vie locale.

## IV. LA GOUVERNANCE

### A. ORGANISATION



### B. COMPOSITION

| <b>COTECH<br/>Comité Technique</b>   |
|--|
| Elus Vie scolaire et Enfance<br>Directeur Général Adjoint<br>Chefs de service (culture, jeunesse et sport, enfance...)<br>Représentants de parents d'élèves<br>Directeurs d'école<br>Responsables périscolaires<br>Coordinateurs<br>Associations |

| <b>COPIL<br/>Comité de pilotage</b>  |
|--|
| Elus Vie scolaire et Enfance<br>Directeur Général Adjoint<br>Chefs de service (culture, jeunesse et sport, enfance...)<br>DSDEN (Inspection Education Nationale, SDJES)<br>Caf |

### C. PERIODICITÉ

Le comité technique pourra se réunir plusieurs fois par an en fonction des axes de travail (lancement du PEDT et des actions à venir, bilan mi-parcours et bilan annuel)

Le copil se réunira à mesure de 1 fois par an.

## V. LES PARTENAIRES DU PEDT



## VI. L'EVALUATION

L'évaluation repose sur une approche participative mobilisant différents outils :

- Réunions de bilan avec les partenaires éducatifs (enseignants, animateurs, associations) ;
- Enquêtes de satisfaction auprès des familles et des enfants ;
- Observations de terrain et retours des équipes d'animation ;
- Analyse quantitative (taux de fréquentation, évolution des inscriptions, etc.).

| AXE 1  | INDICATEURS QUANTITATIFS  | CRITERES   |
|--|---|--|
| <b>Assurer une continuité éducative de qualité pour tous les enfants</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'activités éducatives organisées en lien avec les apprentissages scolaires (langage, sciences, citoyenneté...).</li> <li>• Nombre d'actions conjointes entre écoles, accueils de loisirs et partenaires associatifs.</li> <li>• Nombre de formations croisées proposées aux équipes (animateurs, enseignants...).</li> <li>• Taux de fréquentation des accueils périscolaires et extrascolaires (global et par quartier).</li> <li>• Pourcentage d'activités culturelles, sportives ou scientifiques dans les programmations annuelles.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 par sites pour l'année</li> <li>• 1 action commune par établissement scolaire</li> <li>• 1 formation croisée</li> <li>• 45% en périscolaire et 85% en extrascolaire</li> <li>• 50% des activités</li> </ul>                                  |
|  | INDICATEURS QUALITATIFS   | CRITERES   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction des familles et des enfants sur les activités éducatives proposées</li> <li>• Richesse et diversité des thématiques abordées sur les différents temps de l'enfant</li> <li>• Existence de temps de concertation réguliers entre enseignants, animateurs et autres partenaires</li> <li>• Qualité des échanges entre professionnels</li> <li>• Pratiques inclusives et adaptatives reconnues par les équipes</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 80% de satisfaction</li> <li>• 3 thématiques par accueil</li> <li>• 2 réunions de concertation par an</li> <li>• 80 % des équipes identifient et valorisent au moins une pratique inclusive ou adaptative mise en œuvre dans l'année</li> </ul> |

| AXE 2   | INDICATEURS QUANTITATIFS  | CRITERES  |  |                         |
|---|---|---|--|-------------------------|
| <b>Favoriser le vivre ensemble et l'engagement citoyen</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions menées sur les thématiques citoyennes (égalité, lutte contre le harcèlement, environnement...).</li> <li>• Nombre d'enfants/jeunes impliqués dans les instances participatives (CMJ, conseil d'enfants, forum de paroles...).</li> <li>• Nombre de projets intergénérationnels ou collectifs réalisés.</li> <li>• Nombre de partenaires mobilisés pour les actions de sensibilisation.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une par accueil soit 13 actions périscolaire dont mercredi</li> <li>• 50 enfants</li> <li>• 4 actions par accueils de loisirs</li> <li>• Au moins 5 partenaires</li> </ul> |  |                         |
|   | <th data-bbox="472 527 1060 556">INDICATEURS QUALITATIFS</th> <td data-bbox="1060 527 1516 909"> <th data-bbox="1060 527 1516 556">CRITERES</th> </td>  | INDICATEURS QUALITATIFS   | <th data-bbox="1060 527 1516 556">CRITERES</th>                | CRITERES                |
| <b>Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la curiosité des enfants et des jeunes en intégrant des thématiques à forte dimension éducative (prévention, culture, sciences, environnement...) en diversifiant l'offre de stages et séjours.</b>   | <th data-bbox="472 909 1060 938">INDICATEURS QUANTITATIFS</th> <td data-bbox="1060 909 1516 1199"> <th data-bbox="1060 909 1516 938">INDICATEURS QUALITATIFS</th> </td>   | INDICATEURS QUANTITATIFS  | <th data-bbox="1060 909 1516 938">INDICATEURS QUALITATIFS</th> | INDICATEURS QUALITATIFS |
|   | <th data-bbox="472 1199 1060 1228">INDICATEURS QUALITATIFS</th> <td data-bbox="1060 1199 1516 1545"> <th data-bbox="1060 1199 1516 1228">CRITERES</th> </td>  | INDICATEURS QUALITATIFS   | <th data-bbox="1060 1199 1516 1228">CRITERES</th>              | CRITERES                |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de stages et séjours proposés incluant une thématique éducative forte</li> <li>• Taux de fréquentation des stages et séjours</li> <li>• Nombre de partenaires mobilisés pour la mise en œuvre de ces projets</li> <li>• Nombre de projets intégrant un volet citoyenneté, culture, numérique ou environnement</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 par an</li> <li>• Un taux de participation de 100%</li> <li>• Au moins 4 partenaires</li> <li>• Au moins 4 thématiques différentes</li> </ul>  |   |  |                         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution des retours positifs des familles et des enfants sur l'intérêt des contenus proposés</li> <li>• Niveau d'implication des enfants/jeunes dans la construction des projets (via bilans, conseils, etc.)</li> <li>• Témoignages ou productions des enfants/jeunes valorisant leur expérience (expos, vidéos, carnets...)</li> <li>• 1 action de valorisation par stage</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 80% de satisfaction</li> <li>• Participation d'au moins 60 % des enfants/jeunes aux instances de concertation</li> <li>• Au moins 1 production par groupe et par semestre (vidéo, expo, carnet, représentation, etc.)</li> </ul>   |   |  |                         |

## V. LA COMMUNICATION

Une communication multi-support au service de l'information des familles

La stratégie de communication autour des actions éducatives repose sur une pluralité de supports permettant de toucher l'ensemble des publics :

- Newsletters périodiques : trois envois par an pour le périscolaire complétés par une newsletter spécifique après chaque période de vacances, permettent d'informer les familles des temps forts, projets en cours et nouveautés.
- Emailings ciblés : utilisés pour relayer des projets spécifiques ou des événements ponctuels à destination des familles concernées.
- Supports imprimés : des flyers ou affiches sont diffusés en amont d'activités ou de sorties particulières, afin de garantir une visibilité locale et directe.
- Valorisation dans le journal municipal : des articles réguliers présentent les projets éducatifs menés sur le territoire, contribuant à leur reconnaissance par l'ensemble des habitants.
- Diffusion sur les réseaux sociaux de la ville : les projets et temps forts sont relayés pour toucher un public large et dynamique, et valoriser l'action.
- Site internet de la ville : un espace dédié à l'Enfance et à la Jeunesse centralise les informations générales et actualités, facilitant l'accès aux familles.
- Panneaux d'affichage devant les accueils : espaces dédiés à l'entrée des structures (ALSH, écoles...) permettant d'afficher les plannings, les menus, les actualités et les informations importantes.

# ANNEXES

## TARIFS DES PRESTATIONS 2024-2025



| PRESTATIONS   | FORMULES   | Barème de ressources après le calcul des quotients  |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        |                  |                             | Etrangers                   |
|---|--|---|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------|-----------------------------|-----------------------------|
|   |  | Jusqu'à 400,90€   | de 400,91 € à 545,43€ | de 545,44€ à 672,16€ | de 672,17€ à 702,24€ | de 702,25€ à 834,27€ | de 834,28€ à 902,09€ | de 902,09€ à 1040,14€ | de 1040,15€ à 1169,42€ | de 1169,43 à 13116,09€ | de 13116,10€ à 1481,08€ | de 1481,09€ à 1672,13€ | de 1672,14€ à 1891,02€ | au-delà 1891,03€ | Plein tarif                 |                             |
|   | QF   | 1   | 2                     | 3                    | 4                    | 5                    | 6                    | 7                     | 8                      | 9                      | 10                      | 11                     | 12                     | Plein tarif      |                             |                             |
| Tarifs restauration scolaire  | Forfait mensuel 4 jours                                      | 19,12 €   | 22,47 €               | 25,81 €              | 30,59 €              | 37,33 €              | 42,02 €              | 48,61 €               | 55,97 €                | 63,53 €                | 71,08 €                 | 79,59 €                | 87,90 €                | 95,60 €          | Pas de formule d'abonnement |                             |
|   | Tarif unitaire Occasionnel                                   | 1,71 €  | 2,01 €                | 2,31 €               | 2,74 €               | 3,34 €               | 3,76 €               | 4,35 €                | 5,01 €                 | 5,68 €                 | 6,36 €                  | 7,12 €                 | 7,86 €                 | 8,65 €           | 12,15 €                     |                             |
| Accueil du matin  | Forfait mensuel 4 Jours (Lu, Ma, Je, Ve)                     | 11,77 €   | 13,83 €               | 15,89 €              | 18,83 €              | 22,98 €              | 25,86 €              | 29,92 €               | 34,46 €                | 39,10 €                | 43,75 €                 | 48,99 €                | 54,11 €                | 58,85 €          | Pas de formule d'abonnement |                             |
|   | Tarif unitaire Occasionnel (Lu, Ma, Je, Ve)                  | 0,96 €  | 1,13 €                | 1,30 €               | 1,54 €               | 1,87 €               | 2,11 €               | 2,44 €                | 2,81 €                 | 3,19 €                 | 3,57 €                  | 4,00 €                 | 4,41 €                 | 4,80 €           | 10,65 €                     |                             |
| Accueil du soir   | Forfait mensuel 4 Jours (Lu, Ma, Je, Ve de 16h30 à 18h30)    | 17,37 €   | 20,41 €               | 23,45 €              | 27,79 €              | 33,91 €              | 38,17 €              | 44,16 €               | 50,85 €                | 57,71 €                | 64,57 €                 | 72,30 €                | 79,86 €                | 86,85 €          | Pas de formule d'abonnement |                             |
|   | Tarif unitaire Occasionnel (Lu, Ma, Je, Ve de 16h30 à 18h30) | 1,42 €  | 1,67 €                | 1,92 €               | 2,27 €               | 2,77 €               | 3,12 €               | 3,61 €                | 4,16 €                 | 4,72 €                 | 5,28 €                  | 5,91 €                 | 6,53 €                 | 7,10 €           | 10,65 €                     |                             |
| accueil de loisirs 1/2 journée sans repas   | Mercredi de 7h30 à 12h30                                     | Forfait mensuel maternelle, élémentaire   | 7,22 €                | 8,48 €               | 9,75 €               | 11,55 €              | 14,10 €              | 15,86 €               | 18,36 €                | 21,14 €                | 23,99 €                 | 26,84 €                | 30,05 €                | 33,19 €          | 36,10 €                     | Pas de formule d'abonnement |
|   |  | Tarif unitaire Occasionnel  | 2,12 €                | 2,50 €               | 2,86 €               | 3,40 €               | 4,14 €               | 4,66 €                | 5,39 €                 | 6,21 €                 | 7,04 €                  | 7,88 €                 | 8,82 €                 | 9,75 €           | 10,60 €                     | 17,25 €                     |
| accueil de loisirs 1/2 journées avec repas  | Mercredi de 7h30 à 13h45                                     | Forfait mensuel maternelle, élémentaire   | 11,98 €               | 14,08 €              | 16,17 €              | 19,17 €              | 23,39 €              | 26,33 €               | 30,46 €                | 35,07 €                | 39,80 €                 | 44,53 €                | 49,87 €                | 55,08 €          | 59,90 €                     | Pas de formule d'abonnement |
|   |  | Tarif unitaire Occasionnel  | 3,73 €                | 4,38 €               | 5,03 €               | 5,97 €               | 7,28 €               | 8,20 €                | 9,48 €                 | 10,92 €                | 12,39 €                 | 13,87 €                | 15,53 €                | 17,15 €          | 18,65 €                     | 26,08 €                     |
| Accueil de loisirs 2 ans 1/2 - 10 ans 2 ans 1/2 - 10ans   | Mercredi de 7h30 à 18h30                                     | Forfait mensuel maternelle, élémentaire   | 15,24 €               | 17,91 €              | 20,57 €              | 24,38 €              | 29,76 €              | 33,49 €               | 38,75 €                | 44,62 €                | 50,63 €                 | 56,65 €                | 63,44 €                | 70,06 €          | 76,20 €                     | Pas de formule d'abonnement |
|   |  | Tarif unitaire Occasionnel  | 5,01 €                | 5,89 €               | 6,76 €               | 8,02 €               | 9,78 €               | 11,01 €               | 12,74 €                | 14,67 €                | 16,64 €                 | 18,62 €                | 20,85 €                | 23,03 €          | 25,05 €                     | 37,80 €                     |
|   | Vacances scolaires de 18h30 à 18h30                          | Tarif unitaire Occasionnel uniquement   | 4,96 €                | 5,83 €               | 6,70 €               | 7,94 €               | 9,68 €               | 10,90 €               | 12,61 €                | 14,52 €                | 16,48 €                 | 18,44 €                | 20,65 €                | 22,80 €          | 24,80 €                     | 37,50 €                     |
| Véhicule vacances scolaires de 18h30 à 21h30  | Tarif unitaire Occasionnel uniquement                        |   |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        | 9,30 €           | 12,95 €                     |                             |
| PAI (panier repas fourni par la famille)  | Réduction de 50% sur le prix du repas                        |   |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        |                  |                             |                             |
| Pénalités   | Non inscription centre de loisirs                            | Mercredi : 12,50€<br>Vacances scolaires : 12,40€ (par semaine)  |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        |                  |                             |                             |
|   | Retard   | 5,00 € (giffois) par enfant / 10,00 € (non giffois) par demi-heure dès la 1ère demi-heure<br>5,00 € par enfant (Giffois) / 10,00 € par enfant (non Giffois) |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        |                  |                             |                             |
| Absence d'inscription (accueils périscolaires et extrascolaires)  | 50% du tarif occasionnel maximum par accueil                 |   |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        |                  |                             |                             |
| Club d'initiation sportive CIS  | 36,20 €  | 42,54 €   | 48,87 €               | 57,92 €              | 70,68 €              | 79,55 €              | 92,04 €              | 105,98 €              | 120,27 €               | 134,57 €               | 150,68 €                | 166,43 €               | 181,00 €               | 325,00 €         |                             |                             |
| Le quotient ne s'applique pas aux familles ne résidant pas à Gif  |  |   |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        |                  |                             |                             |
| <b>Facturation</b>  |  |   |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        |                  |                             |                             |
| Outre les moyens classiques de paiement (espèces, chèque, carte bancaire, paiement en ligne...), optez pour une formule simple et sûre : le prélèvement automatique ! Remplissez le formulaire de mandat de prélèvement sans oublier de joindre un R.I.B. |  |   |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        |                  |                             |                             |
| Les formules d'abonnement font l'objet d'un calcul tenant compte du nombre de jours de prestation par an. Il s'ensuit une facturation de 10 échéances d'un montant identique. Les prestations occasionnelles font l'objet d'une facturation à l'unité.    |  |   |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        |                  |                             |                             |
| <b>Votre facture vous sera transmise par voie dématérialisée</b>  |  |   |                       |                      |                      |                      |                      |                       |                        |                        |                         |                        |                        |                  |                             |                             |

## LISTE DES ETABLISSEMENTS

| ECOLES                    |                  | NOMBRES<br>D'ENFANTS<br>SCOLARISÉS<br>2024/2025 | QUARTIERS                                    |
|---------------------------|------------------|---|--|
| MATERNELLE<br>PRIMAIRE    | ABBAYE           | 201   | ABBAYE                                       |
|                           | BELLEVILLE       | 129   | BELLEVILLE                                   |
|                           | CENTRE           | 265   | CENTRE                                       |
|                           | COURCELLE        | 241   | COURCELLE                                    |
|                           | FEUILLARDE       | 200   | FEUILLARDE                                   |
|                           | MOULON           | 218   | MOULON                                       |
|                           | NEUVERIES        | 224   | NEUVERIES                                    |
|                           | PLAINE           | 203   | PLAINE                                       |
| SABLONS                   | 159              | SABLONS   |  |
| <b>TOTAL</b>              |                  | <b>1840</b>                                     |  |
| COLLEGES                  | LES GOUSSONS     | 603 (2024)                                      | CHEVRY / GOMETZ                              |
|                           | JULIETTE<br>ADAM | 764 (2024)                                      | GIF VALLEE / ST AUBIN /<br>VILLIERS LE BACLE |
| <b>TOTAL</b>              |                  | <b>1367</b>                                     |  |
| LYCÉE                     | LVC              | 772 (2024)                                      | GIF SUR YVETTE                               |
| <b>ACCUEIL DE LOISIRS</b> |                  | <b>FREQUENTATION<br/>MERCREDI</b>               | <b>QUARTIERS</b>                             |
| MAISON DU PETIT PONT      |                  | 178   | GIF VALLEE                                   |
| FEUILLARDE                |                  | 130   | FEUILARDE NEUVERIES                          |
| PLAINE                    |                  | 115   | PLAINE BELLEVILLE                            |
| MOULON                    |                  | 78  | MOULON                                       |
| <b>TOTAL</b>              |                  | <b>501</b>                                      |  |

**FORMATIONS 2022 À 2025**

| <b>INTITULÉ DE FORMATION</b>   | <b>NBRE D'AGENTS CONCERNÉS</b> | <b>PRESTATAIRES</b>                         |
|--|--------------------------------|---|
| BAFA Approfondissement - Grands jeux et journées à thème, création de spectacles       | <b>3</b>                       | AFOCAL                                      |
| Education à la sexualité et prévention en ACM  | <b>2</b>                       | PLAN DE FORMATION SDJES                     |
| La méthodologie du projet pédagogique en ACM   | <b>1</b>                       | PLAN DE FORMATION SDJES                     |
| Monter son projet: activités en langues étrangères                                     | <b>1</b>                       | PLAN DE FORMATION SDJES                     |
| La mobilisation et la cohésion d'équipe  | <b>1</b>                       | CNFPT                                       |
| La protection de l'enfance : connaître, repérer, protéger                              | <b>1</b>                       | CNFPT                                       |
| PSC1   | <b>11</b>                      | Pompiers de Gif-sur-Yvette                  |
| Prévention contre les violences sexistes et sexuelles                                  | <b>1</b>                       | PLAN DE FORMATION SDJES                     |
| Brevet Surveillant de Baignade (BSB)   | <b>3</b>                       | Ecole de Sauvetage et Secourisme de l'Ouest |
| Manipulation des extincteurs   | <b>25</b>                      | SMV Formation                               |
| Premier Secours en Santé Mentale - Module Standard                                     | <b>3</b>                       | CFSS Paris-Saclay                           |
| Gérer l'agressivité et les situations violentes  | <b>2</b>                       | PLAN DE FORMATION SDJES                     |
| Harcèlement et cyberharcèlement  | <b>4</b>                       | PLAN DE FORMATION SDJES                     |
| Action de sensibilisation à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques                  | <b>12</b>                      | Les PEP 91                                  |
| Education à la sexualité   | <b>2</b>                       | Atelier Canopé de l'Essonne                 |
| Formation aux gestes de 1er secours  | <b>6</b>                       | Previsme Formation                          |
| Le rôle de l'agent de restauration dans l'éducation de l'enfant à l'aliment et au goût | <b>8</b>                       | COOK AND CO                                 |
| Accueil langues  | <b>4</b>                       | PLAN DE FORMATION SDJES                     |
| Word   | <b>3</b>                       | Interne NTSI                                |
| Stage approfondissement BAFA   | <b>2</b>                       | IFAC  |
| EXCEL - Formules et Fonctions – Niveau 1   | <b>2</b>                       | MAIRIE GIF S VAGAO                          |
| POWERPOINT - Création de présentation efficace   | <b>1</b>                       | MAIRIE GIF S VAGAO                          |
| Eduquer à l'environnement  | <b>1</b>                       | PLAN DE FORMATION SDJES                     |
| Exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans                 | <b>2</b>                       | CNFPT Grande Couronne                       |
| Accueil d'un public porteur de handicap  | <b>1</b>                       | CNFPT Grande Couronne                       |

| INTITULÉ DE FORMATION   | NBRE D'AGENTS CONCERNÉS | PRESTATAIRES                |
|---|-------------------------|-----------------------------|
| BPJEPS LTP  | 3                       | IFAC                        |
| Organiser un accueil collectif de mineurs dans le respect de la réglementation                | 5                       | CATALOGUE SDJES             |
| BAFA - Formation générale   | 3                       | AFOCAL                      |
| L'accueil des publics difficiles  | 1                       | CNFPT Grande Couronne       |
| Stage Union - Harcèlement entre enfants   | 1                       | CNFPT Grande Couronne       |
| Le passage de collègue à chef   | 1                       | CNFPT Grande Couronne       |
| Préparation aux concours interne et 3e concours d'attaché 2024                                | 1                       | CNFPT Grande Couronne       |
| Préparation aux concours interne et 3e concours d'attaché 2024 ESSONNE - TEST                 | 1                       | CNFPT Grande Couronne       |
| Animer à partir d'oeuvres artistiques   | 1                       | PLAN DE FORMATION SDJES     |
| Animer avec les sciences  | 2                       | PLAN DE FORMATION SDJES     |
| Faire vivre l'allophonie et le handicap du langage dans son ACM                               | 1                       | PLAN DE FORMATION SDJES     |
| Jouer avec les figures et les nombres   | 2                       | PLAN DE FORMATION SDJES     |
| CC DACM - CC Direction d'un ACM   | 1                       | Trans-faire                 |
| Egalité fille-garçon : s'outiller pour faire vivre le débat                                   | 1                       | Atelier Canopé de l'Essonne |
| EXCEL - Gestion de base de données  | 1                       | MAIRIE GIF S VAGAO          |
| EXCEL – Introduction aux formules de calcul   | 1                       | MAIRIE GIF S VAGAO          |
| Formation spécialisée en Santé et Sécurité au Travail des membres du CST                      | 1                       | CIG Grande Couronne         |
| FORMATIONS A VENIR  |                         |                             |
| Les situations de violence dans le travail d'animation : analyse et prévention                | 1                       | CNFPT Grande Couronne       |
| Excel   | 1                       | Interne NTSI                |
| Le repérage et l'accompagnement des compétences de son équipe                                 | 1                       | CNFPT Grande Couronne       |
| Motivation et bien-être au travail : leviers et actions personnelle                           | 1                       | CNFPT Grande Couronne       |
| Accueil des enfants a besoin particulier  | 1                       | CATALOGUE SDJES             |
| CANVA   | 10                      | CNFPT                       |
| Elaborer un séjour colo apprenante  | 1                       | PLAN DE FORMATION SDJES     |
| Gestion des Situations d'Urgence (confinement)  | 12                      | ALERTIS                     |
| Les enfants de 3 à 12 ans en situation de handicap en structure de loisirs et en périscolaire | 20                      | CNFPT                       |
| <b>TOTAL</b>  | <b>145</b>              |                             |

## NEWSLETTER PERISCOLAIRE

**NEWSLETTER DES SABLONS** Mars-avril 2024

Chers parents,  
une nouvelle newsletter annonciatrice du printemps et du retour des beaux jours !  
Retrouvez la suite des aventures de vos enfants sur les temps périscolaires.



LA SOP EN MATERNELLE



LA SOP EN MATERNELLE



LA SOP EN MATERNELLE



LA SOP EN MATERNELLE



LA SOP EN ÉLÉMENTAIRE



LA SOP EN ÉLÉMENTAIRE



LA SOP EN ÉLÉMENTAIRE



LA SOP EN ÉLÉMENTAIRE

**SOP!**

Durant la semaine olympique et paralympique, les enfants d'élémentaire et de maternelle ont notamment testé des jeux sportifs à l'aveugle, cela leur a permis de prendre conscience des difficultés rencontrées par certains sportifs et d'utiliser leur autres sens.

**NEWSLETTER DES SABLONS** Mars-avril 2024



FRESQUE AFRICAINE



FRESQUE AFRICAINE

Les enfants en maternelle participent à l'élaboration des décors pour la fête de fin d'année.



FRESQUE AFRICAINE



HOMO DETRITUS

Les enfants en élémentaire ont poursuivi la création de l'homo détritux, une manière très symbolique de les sensibiliser au respect de l'environnement.

**NEWSLETTER DU CENTRE** MAI-JUIN 2024

Chers parents,  
Nous vous adressons la dernière newsletter de l'année scolaire avant le début de l'été. Nous espérons vous avoir fait partager les meilleurs moments de vos enfants durant ces quelques mois. Retrouvez en images les projets de cette fin d'année et les événements marquants. Nous tenons à vous remercier pour votre confiance et espérons que vos enfants se sont épanouis au sein des accueils périscolaires. Nous avons hâte de les retrouver pour une nouvelle année riche en découvertes.  
En attendant, nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances d'été, remplies de moments de joie, de repos et de partage en famille.  
À très bientôt.



krouman la viking



Peinture sur le thème de la renaissance



Rencontre avec Tonatiuh le dieu aztèque

Les enfants poursuivent leur voyage à travers le temps. Ils ont quitté l'époque Renaissance et ont rencontré des explorateurs. Ils construisent un bateau pour voyager en Amérique et visiter un temple aztèque maudit dans le but de réparer la machine temporelle. Elle a fait apparaître un pirate à la recherche d'un trésor sur la route des enfants.



Grand quiz pour gagner des tickets centryon



Herman Castallanos, l'explorateur



Les trois mousquetaires



Medhi le pirate cherche le trésor

**NEWSLETTER DU CENTRE** MAI-JUIN 2024

**FÊTE DE L'ANIMATION** 25 JUIN



Projet danse



Défilé écomode



Création de cartes Centryon



PLAY

# Les enfants de Gif, éco-engagés pour la planète

Aujourd'hui, dès leur plus jeune âge, les enfants sont sensibles à leur environnement. Et avec un petit "coup de pouce", ils deviennent de véritables ambassadeurs de notre planète. Pour aller plus loin, l'équipe d'animation du centre de loisirs de la Feuillarde les invite à une aventure pédagogique pour qu'ils apprennent à adopter des gestes simples et efficaces au quotidien, et devenir des citoyens écoresponsables tout en s'amusant.

**C'**est en jouant qu'on apprend. Les animateurs l'ont bien compris ! Ce printemps, l'accueil de loisirs de la Feuillarde s'engage activement dans la sensibilisation des enfants à l'environnement grâce à une série d'ateliers organisés en collaboration avec l'association "Je respecte ma Ville" et un groupe de bénévoles seniors. Et en participant à ces ateliers, les 6-10 ans vont beaucoup apprendre ! Sur leur environnement mais aussi sur l'importance de le protéger. À la fois ludiques et pédagogiques, ces ateliers les encouragent à adopter des gestes respectueux de la nature au quotidien. L'initiative vise également à éveiller leur conscience sur des sujets tels que le gaspillage alimentaire et le recyclage, en leur offrant des solutions concrètes et accessibles, même quand on est enfant.

## Des jeux pour devenir éco-citoyens

En mars, les enfants ont joué à apprendre à bien trier et mieux gérer leurs déchets en les classant dans les bonnes poubelles de tri. Avec ce jeu, ils sont devenus incollables sur le recyclage et son importance pour notre planète.

En avril, place à la créativité ! Ils transformeront de vieux vêtements en éponges Tawashi réutilisables. Une belle manière d'apprendre le réemploi et de donner une seconde vie aux textiles et apprendre réduire ainsi les déchets du quotidien en adoptant des alternatives durables.

En mai, ce sera le grand nettoyage pour profiter pleinement des balades en plein air. Pour cette balade "Je parcours ma ville", les enfants partiront



en exploration dans Chevry et ses alentours, armés de gants pour une chasse aux déchets. C'est concret et ludique. Et surtout, c'est une belle action pour préserver leur environnement proche.

Enfin, en juin, les enfants prennent place en cuisine. Mais pas avec n'importe quels ingrédients. Ils utiliseront les fruits dits "moches" que personne n'achète. Dans cet atelier anti-gaspi alimentaire, ils cuisineront des tartelettes et de délicieux smoothies. Une expérience savoureuse pour sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ensemble de ces activités constitue une belle opportunité pour sensibiliser les générations futures à porter un regard attentif sur leurs impacts environnementaux et à l'importance de préserver notre planète !

# En attendant 2024, les petits Giffois s'entraînent à l'olympisme

La semaine olympique et paralympique a eu lieu du 3 au 7 avril. À Gif, la fête du sport a duré un peu plus longtemps. Pendant deux semaines, du 31 mars au 14 avril, les écoles de Gif labellisées Génération 2024 et les accueils de loisirs ont offert aux enfants la possibilité de participer à de nombreuses activités sur les temps scolaires autour du thème de l'année 2023 : l'inclusion.

**20**  
**TERRE**  
**DE JEUX**  
**24**

**C**e lundi matin, c'est l'effervescence à l'école élémentaire des Neuveries. Durant toute la matinée, les enfants des classes de CP, CE1 et CE2 vont d'atelier en atelier, avides de pratiquer des sports dans l'esprit olympique. L'après-midi, ce sera au tour des plus grands d'enfiler les brassards aux couleurs des cinq anneaux olympiques qui représentent les cinq continents unis par l'olympisme. Au programme, deux activités en extérieur et deux autres dans le grand gymnase. Les professeurs des écoles accompagnent leur classe, quelques parents sont présents, mais quand les enfants arrivent devant un atelier, c'est vers l'éducateur sportif que tous les regards se tournent. Dehors, c'est Virginie qui accueille les enfants pour fournir les explications. Sur le terrain de sport, elle a installé des plots, des cerceaux et des petites haies pour le défi d'athlétisme. Les cages du terrain de football accueillent les cinq anneaux olympiques. Il va falloir, courir, sauter et lancer des petits sacs de sable et des ballons lestés. Un adulte note les résultats car à l'issue de ces deux semaines olympiques et paralympiques, l'école de la commune qui aura obtenu les meilleurs résultats à ce défi recevra une coupe.

#### **Pratiquer un sport, qu'on soit valide ou handicapé**

Dans l'air frais de cette fin de matinée, Virginie entraîne un autre groupe vers un jeu qui résume à lui seul l'esprit de la SOP : un Poule-Renard-Vipère

où les enfants mettent en pratique le thème de l'année, l'inclusion. Le but, jouer tous ensemble malgré les différences et les handicaps, que ceux-ci soient physiques ou psychiques. Après avoir



fait les trois équipes, Virginie explique aux enfants que certaines personnes peuvent rencontrer des difficultés pour jouer à ce jeu : " Ça peut être des problèmes dans le corps ou dans la tête ". Elle demande aux enfants d'en citer quelques-uns. Parmi les réponses, plusieurs citent les personnes en fauteuil roulant. Une petite fille lève la main pour parler d'elle et de sa différence : " Moi, je suis dyslexique. " Virginie explique que les jeux peuvent être adaptés pour qu'on puisse y jouer tous ensemble, malgré les différences. Ainsi, pour ce jeu, les enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, d'attention ou qui n'arrivent pas à retenir les consignes peuvent consulter les panneaux installés sur le terrain de sport pour rappeler les règles du jeu, avec de beaux dessins aux couleurs olympiques. Et pour des enfants qui sont plus vite fatigués ou essouffés ou qui ont des douleurs, des zones de repos ont été marquées au sol. Autant de détails qui permettent de ne laisser personne sur le côté et de faire participer tout le monde.

#### Du volley assis pour s'ouvrir à la différence

Dans le fond du gymnase, les enfants retrouvent Serge, l'éducateur sportif. Il invite les enfants excités par les ateliers au grand air à s'asseoir : " Les enfants, on est en semaine olympique et... ? ". " Paralympique ! ", reprennent en chœur tous les enfants. Serge reprend : " Nous allons faire une épreuve que vous pourrez voir aux prochains Jeux paralympiques, le volley assis. Dans ce sport, quel

est le handicap ? " Des mains se lèvent, les réponses fusent : " C'est des gens en fauteuil roulant, ils ont un problème aux jambes. " L'éducateur sportif les invite à découvrir comment une personne handicapée peut pratiquer un sport quand ses jambes ne la portent plus : " Vous allez vous asseoir sur vos fesses et vous devrez faire passer la balle par-dessus le filet ". Les enfants s'installent et oubliant leurs jambes, ils envoient les ballons en l'air tandis que des rires éclatent dans le gymnase. La matinée se termine par un atelier d'escrime. Deborah tient dans sa main un masque et un sabre noir. Les consignes de sécurité sont expliquées et répétées pour éviter tout accident. Les enfants enfilent les vestes et les masques avant de prendre leur arme. Puis les petits escrimeurs s'élancent et s'agitent sur la piste, prêts à toucher l'adversaire. Demain et les jours suivants, Deborah, Serge et Virginie se rendront dans sept autres écoles de la ville labellisées Génération 2024 pour que plus de 1100 enfants de la commune profitent de ces mêmes ateliers. Dans les classes, les professeurs des écoles ont préparé des activités pédagogiques autour des JO et des JPO, avec des quizz sur les sportifs. Et tout au long de la semaine, les animateurs du périscolaire et des accueils de loisirs ont animé des ateliers de sport paralympique : jeux autour des sens, cécifoot, athlétisme handisport... Ainsi l'an prochain, quand Paris accueillera les épreuves sportives olympiques et paralympiques, nul doute que les enfants de Gif les regarderont avec un œil avisé. \*



## La parole de l'élue

Christine Mercier  
Maire-adjoint jeunesse et sports

" Cet événement est organisé dans le cadre de la labellisation Génération 2024 des écoles giffoises. L'objectif de celui-ci est de sensibiliser les élèves au handicap, via le domaine du sport mais également au besoin de bouger au quotidien. Ainsi, les divers ateliers, proposés par nos trois éducateurs sportifs et les équipes d'animation, autour du handisport et du sport permettent aux écoliers d'apprécier les notions de solidarité, de bien-vivre ensemble, de l'esprit d'équipe. La ville, elle-même labellisée Terre de Jeux 2024, dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques se déroulant à Paris, l'année prochaine, propose ainsi aux élèves un plus grand panel de sports et la découverte du handisport afin que chacun ait le sentiment d'appartenir à la même communauté, celle du sport. "

# Le péricolaire des Sablons donne la voix aux petits artistes

Jouer, s'exprimer et créer. Le mur d'expression installé dans le préau de l'école des Sablons permet aux enfants du péricolaire de tout faire en même temps. Une belle idée mise en place par l'équipe d'animateurs en novembre dernier qui fait l'unanimité auprès des enfants. Et dans la cour, l'autruche qui refuse de voir les déchets déversés sur terre donne le ton. Deux projets, deux idées, deux modes d'expression différents. Mais un même objectif : mettre en valeur les capacités artistiques de chaque enfant.

**S**ur la droite, en entrant dans le préau de l'école primaire des Sablons, il y avait un mur. Un mur recouvert comme les autres de dessins colorés et variés. Pas très très âgé dans le temps. Et puis en septembre dernier, l'équipe d'animation du péricolaire a eu une idée simple mais pleine d'originalité. Ils ont décidé d'installer un mur d'expression en Lego.

## Quelques briques et un mur pour développer son âme d'artiste

Depuis 1932, les enfants (comme les grands) ont l'habitude de réaliser des voitures, des maisons, des faïences... en suivant les plans livrés avec les boîtes de Lego. Aujourd'hui, aux Sablons, ils n'ont pas de plan à suivre (à part dans leur tête) mais ils ont à leur disposition des centaines de petites briques colorées pour s'exprimer sur un mur à leur disposition. Chaque jour, les petites briques (couleurs) inspirent aux enfants de nombreuses réalisations créatives et parfois insolites.

Honni, animateur, est à l'initiative de ce projet : " J'avais vu une vidéo d'un artiste qui se baladait dans un musée et tombait nez à nez avec un grand mur de Lego. Je me suis dit pourquoi pas proposer un mur similaire dans l'école mais où les œuvres



évolueront au cours de la journée en fonction des idées de chaque enfant. Avec les petites briques, ils peuvent développer leur créativité et faire évoluer leur création. " Quand il a proposé ce projet à l'équipe, elle a tout de suite été convaincue. La construction du mur a été entièrement réalisée avec les enfants qui ont participé à la préparation du support et au collage des plaques. Assemblés trois par petits groupes de trois, toutes les 30 mn, ils travaillent sur l'espace et laissent libre cours à leur imagination. " Chaque enfant aime nous montrer ce qu'il crée. À leur demande, on fait des photos de ce qu'ils ont construit pour en garder une trace. Il n'y a donc pas de frustration quand l'œuvre disparaît. Ils sont fiers de ce qu'ils réalisent et ce mur permet plus de communication entre les enfants. Ils échangent des idées, ils partagent leur point de vue. Ils communiquent beaucoup sur cet espace. Et même, les plus timides participent activement et sont valorisés quand les autres admirent leur création. C'est très positif. " précise Hésini Smiley, parcourus Pacman, animateur fantastique, leurs merveilleuses, voisins géants... Le mur est un véritable ouvrage artistique à la disposition des enfants. Et depuis son installation, l'espace ne désertait pas. Les animateurs ont dû faire un tableau d'inscription qui est pris d'assaut dès l'ouverture de l'école. Ils espèrent pouvoir agrandir le mur dans le courant de l'année. Et l'équipe d'animation des maternelles a proposé d'en installer un, plus bas et plus long, pour les plus petits.



### Pour le climat, agir ou faire l'outreuche ?

Avec cette parlotte affichée aux pieds d'une autruche géante, les enfants affirment leur position. Et le volatile est là pour le rappeler à tous les visiteurs. Ce projet, c'est François, animateur de l'équipe périscolaire des Sablores qui l'a mis en place et réalisé avec les enfants. Mais pas question d'imposer un projet avec un tel message sans engager le dialogue et susciter la réflexion avec les enfants : " Avec ce projet, j'ai voulu sensibiliser les enfants au thème du réchauffement climatique et la réponse de l'homme face à ce défi qui nous est imposé aujourd'hui. On a donc d'abord discuté autour de l'expression " faire l'outreuche " pour leur expliquer. On a ensuite échangé autour des problèmes du réchauffement climatique. Et on est passé à la réalisation. "

L'autruche ainsi exposée dans la cour de l'école est composée d'un ensemble de symboles pour exprimer les problématiques liées au réchauffement climatique. Elle représente aussi les animaux en voie d'extinction. Son corps est fait de billets de Monopoly colorés et elle porte un bracelet accroché à la patte arrière. Ses pattes avant portent de jolis bracelets. Parce que Mademoiselle reste élégante malgré les difficultés. Sa tête est enfouie sous la terre et entourée des déchets générés par l'homme. Très sensibilisés au message véhiculé, les enfants ont participé aux différentes étapes de construction de l'animal avec enthousiasme. D'autant plus quand on voit le résultat ! Les petits artistes en herbe sont très fiers de montrer à leurs parents et à leurs camarades le résultat de leur travail. François rajoute : " Nous allons continuer à proposer des projets de ce type aux enfants car ils représentent l'avenir. Et s'ils sont sensibilisés dès le plus jeune âge, on a peut-être une chance d'améliorer l'état de la planète. "

Les beaux projets continueront donc. Prochainement, l'équipe d'animateurs va travailler avec les " ambassadeurs du goût " de l'école pour mettre en place des bacs de compost. Encore un beau geste qui, sans aucun doute, marque l'engagement des petits Giffers pour protéger la planète. -



Retrouvez les enfants des Sablores en vidéo.

# Égalité fille-garçon, un jeu d'enfants

Quand on a toutes les cartes en main, il est plus facile d'apprendre !  
C'est pourquoi les équipes périscolaires de Gif se sont lancées dans la création d'un Memory illustré avec des photos de petits Giffois qui ont livré leur vision de l'égalité à travers différents métiers. Il en résulte un beau jeu de 60 cartes qui sera distribué dans tous les accueils périscolaires.

**P**ompier ou pompière, pizzaiolo ou pizzaiollette, gameur ou gameuse, maître ou maîtresse... Pour les enfants de Gif, il n'y a aucune limite à leurs rêves. Filles ou garçons, ils se projettent dans des métiers variés en faisant preuve d'une grande imagination !

## Quand je serai grand.e, je serai...

Qui, enfant, ne s'est pas projeté dans la peau d'un professionnel ? Si nos rêves d'enfant sont sans frontière, parfois les stéréotypes bien ancrés viennent contredire nos aspirations. On ne le répètera jamais assez mais aujourd'hui, chaque enfant peut tout réaliser ! Qu'il soit un garçon ou une fille, il peut devenir ce qu'il désire. C'est ce que les animateurs ont voulu partager avec les enfants lors des activités périscolaires en fabricant, avec eux, un jeu de Memory spécial Gif !

Toutes les équipes des neuf groupes scolaires ont participé à ce projet dans une ambiance bienveillante où chacun a pu s'exprimer en toute confiance. Au départ, des groupes d'enfants volontaires composés de garçons et filles ont choisi les métiers qu'ils voulaient illustrer. Avec leurs animateurs, ils ont réfléchi à la manière de les interpréter et six enfants ont pris la pose devant l'objectif pour les mettre en image. C'est ainsi que Mariame s'est projetée dans la peau d'une grande chirurgienne, Victor s'est imaginé bibliothécaire ou encore Adèle a décidé de



devenir mécanicienne, 30 métiers différents ont ainsi été illustrés. S'ils se sont tous bien amusés à imaginer les cartes du jeu, ils ont aussi tous pris conscience que leur sexe ne devait pas définir leur choix professionnel. Mais l'objectif de cette création ne s'arrête pas là !

## Jouer à grandir ensemble

Le jeu sera fabriqué en plusieurs exemplaires et distribué sur tous les groupes scolaires, accompagné d'affiches humoristiques créées par Elise Gravel pour ajouter une touche ludique et originale aux outils pédagogiques.

Après la découverte de leurs camarades sur les cartes, place au divertissement, et plus encore ! Car ce jeu de cartes n'est qu'un prétexte. C'est un moment partagé pour apprendre à mieux se connaître, accepter les différences et déconstruire les stéréotypes. Chaque carte tirée est une opportunité pour discuter des métiers, des rôles sociaux, des inégalités filles/garçons, et surtout, pour mettre fin aux préjugés. Les animateurs guideront les enfants dans cette aventure avec des discussions ouvertes. Entre détente et éclats de rire, chaque carte marque un petit pas pour mieux grandir ensemble. Y jouer, c'est déjà gagner !



## • VALORISER •

À la Maison du petit pont et à la Feuillarde, les enfants s'expriment en groupe chaque mercredi au forum de paroles. Ils peuvent évoquer les thèmes qu'ils souhaitent et exprimer leurs points de vue. Ils s'écoutent. Ils se retrouvent dans un climat de confiance et de bienveillance. Ils apprennent ainsi à communiquer pour mieux vivre ensemble.

### **Bouger son corps pour exprimer ses émotions**

Les enfants bougent pour se déplacer, exprimer une pensée, une sensation ou pour s'amuser. Tous les mercredis, ils bougent et extériorisent leurs émotions... en dansant. Avec Vincent, éducateur sportif de la ville, les enfants des accueils de loisirs découvrent cet univers durant sept séances. La chorégraphie finale ouvrira la fête du sport en juin prochain. En plus d'être une activité physique et artistique, bouger ensemble c'est bon pour renforcer la solidarité au sein du groupe.

### **Laisser parler sa créativité**

Parfois les émotions n'ont pas besoin d'être nommées. Elles peuvent être exprimées en dessinant ou en créant. Cette possibilité est offerte aux enfants qui participent à l'habillage des murs du hall de la Maison du petit pont rénovés. Petit à petit, aux cours des mercredis de janvier de belles fresques prennent vie.

### **Et enfin rêver**

Que les petits se sentent énervés, en colère, stressés au milieu du groupe, ils trouveront à coup sûr les ressources nécessaires à l'apaisement dans la nouvelle salle sensorielle de la Maison du petit pont. Lumières multicolores, coussins moelleux, musique douce... un refuge où les enfants peuvent se concentrer sur leurs propres émotions, être à l'écoute de ce qu'ils ressentent pour recharger leurs batteries avant de reprendre des activités communes.

Et pour les plus grands qui souhaitent simplement se (re)poser, ils peuvent prendre le temps au milieu des coussins, des poufs et tapis de la salle de repos. •



## EXEMPLE DE PLANNINGS



Service Enfance  
ACM de la Feuillarde  
Tel. : 05.25.85.77.60

# ACM de la Feuillarde

## L'Europe

Du 5 au 26 Mars 2025



**LES ÉTOILES**  
Du CP au CM2

Dans le cadre du projet Accueil Langues, les enfants seront accueillis chaque mercredi par les animateurs dans une langue étrangère différente : dire bonjour, au revoir, s'il te plaît, merci, ...



### JOURNÉE PAYS-BAS



**5**

Projet "je respecte ma ville" : atelier-jeu de sensibilisation à l'importance de bien trier ses déchets.



Création de guirlandes de drapeaux européens en papier canson  
Fabrication de moulins hollandais en matériel de récupération  
Fresque en peinture : champs de tulipes hollandais multicolores  
Hockey

### JOURNÉE ESPAGNE



**12**

Création d'une grande carte géographique en papier canson et collage représentant les nations de l'Europe  
Fabrication de castagnettes en matériel de récupération  
Décoration de danseuses de flamenco en papier canson et crépon  
Tchoukball et pétanque



### JOURNÉE IRLANDE



**19**

Fabrication de monuments européens en matériel de récupération : Tour Eiffel (Paris), Colisée (Rome), Big Ben (Londres) et Acropole  
Origami : trèfle à quatre feuilles  
Décoration de cartes créatives colorées "St Patrick's day" avec Leprechaun et trèfles  
Touch rugby



Le groupe Elior animera le matin un atelier culinaire : "petit-déjeunons ensemble" (pour 25-30 enfants).



### JOURNÉE ROYAUME-UNI



**26**

Création d'un livre de voyage illustré représentant les monuments, plats traditionnels et costumes européens  
Confection de pots à crayon "cabine téléphonique de Londres" en matériel de récupération  
Fabrication d'un grand Big Ben en carton et peinture pour décorer les espaces de vie  
Athlétisme



## EXEMPLE DE CYCLE



# PLANNING PHOENIX



**SEPTEMBRE OCTOBRE 2024**

### MERCREDI 18 SEPTEMBRE

**MATIN**

Cycle sport : découverte de la thèque  
Séance 1 : apprendre à lancer et à rattraper

Grand jeu : vente à l'aveugle

**APRES MIDI**

Cycle sport; Avatar le dernier maître de l'air  
Séance 1 : le réservoir sacré jeux de relais au terrain de rugby

Cycle culture : découverte des ombres chinoises  
Séance 1 : devine ombre



### MERCREDI 25 SEPTEMBRE

**MATIN**

Cycle sport : découverte de la thèque  
Séance 2 : apprendre à frapper avec la raquette

Cycle culture : l'automne  
Séance 1 : grande fresque d'automne

Grand jeu : jeu du samouraï

**APRES MIDI**

Cycle sport; Avatar le dernier maître de l'air  
Séance 2 : Air ball sur le terrain de rugby

Cycle culture : découverte des ombres chinoises  
Séance 2 : apprendre les ombres avec les mains



### MERCREDI 2 OCTOBRE

**MATIN**

Cycle sport : découverte de la thèque  
Séance 3 : apprendre les règles et des rôles

Cycle culture : l'automne  
Séance 2 : couronne de feuilles

Grand jeu : match d'impro

**APRES MIDI**

Cycle sport; Avatar le dernier maître de l'air  
Séance 3 : capture de drapeaux au terrain de rugby

Cycle culture : découverte des ombres chinoises  
Séance 3 : écriture du spectacle



### MERCREDI 9 OCTOBRE

**MATIN**

Cycle sport : découverte de la thèque  
Séance 4 : grande thèque des phoenix

Cycle culture : l'automne  
Séance 3 : fabrication d'arbres à la main

Grand jeu : devine tête

**APRES MIDI**

Cycle sport; Avatar le dernier maître de l'air  
Séance 4 : balle aux prisonniers sur le terrain de rugby

Cycle culture : découverte des ombres chinoises  
Séance 4 : création des marionnettes



### MERCREDI 16 OCTOBRE

**MATIN**

Cycle sport : découverte de la thèque  
Séance 5 : Variante de la thèque aux pieds

Cycle culture : l'automne  
Séance 4 : création d'aurores boréales

Grand jeu : trouvez l'intru

**APRES MIDI**

Cycle sport; Avatar le dernier maître de l'air  
Séance 5 : Tournoi des éléments au terrain de rugby

Cycle culture : découverte des ombres chinoises  
Séance 5 : spectacle pour les maters



## EXEMPLE PROJET PEDAGOGIQUE



Service Enfance

## PROJET PEDAGOGIQUE



## VACANCES DE LA TOUSSAINT 2024

delphine ben mimoun , manon troussier, housni ftaitch, samia djerdoubi, alexandre marceaux et l'équipe d'animation

# SOMMAIRE

|       |   |    |
|-------|---|----|
| I.    | LE PREAMBULE.....   | 50 |
| II.   | LE diagnostic-contexte.....                                 | 50 |
| A.    | LE STATUT .....   | 50 |
| B.    | LES CARACTERISTIQUES de la maison du petit pont.....        | 50 |
| III.  | LE PEDT .....   | 52 |
| IV.   | LE PROjet pedagogique des vacances de juillet .....         | 53 |
| A.    | LES INTENTIONS EDUCATIVES DES VACANCES DE LA TOUSSAINT..... | 53 |
| B.    | L'INCLUSION .....   | 57 |
| V.    | LES MOYENS .....  | 58 |
| A.    | HUMAINS.....  | 58 |
| B.    | FINANCIER.....  | 64 |
| C.    | MATERIELS.....  | 65 |
| VI.   | LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT .....                       | 66 |
| A.    | LES INSCRIPTIONS .....                                      | 66 |
| B.    | LA JOURNEE TYPE .....                                       | 67 |
| VII.  | NATURES ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES .....  | 68 |
| A.    | THEMATIQUE DES VACANCES.....                                | 68 |
| B.    | LES SORTIES ET INTERVENANTS PROGRAMMÉS .....                | 68 |
| C.    | PROCEDURES SORTIES .....                                    | 69 |
| D.    | LES REGLES DE VIE.....                                      | 70 |
| E.    | LA SECURITE.....  | 70 |
| VIII. | LA SANTE.....   | 71 |
| IX.   | LA COMMUNICATION .....                                      | 74 |
| X.    | EVALUATION ET BILAN.....                                    | 74 |
| XI.   | CONCLUSION.....   | 77 |

## I. LE PREAMBULE

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide, la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »*  
Françoise DOLTO.

L'enfant est un être à part entière avec des envies, des besoins et des attentes. Notre devoir est de l'accompagner au mieux pour l'aider à grandir, se construire et s'épanouir à travers des règles de collectivité, tout en ayant conscience de son intégrité physique et morale, et en respectant ses différences. Nous devons apprendre à « vivre ensemble », à écouter et respecter les autres dans la tolérance, le partage, la convivialité, le savoir-vivre et la bienveillance.

Le projet de direction est un document découlant du Projet Pédagogique, détaillant le fonctionnement de l'accueil de loisirs sur la période de vacances sis-nommée. Il a pour but de répondre aux objectifs éducatifs de la commune et au PEDT. Il expose le fonctionnement de la structure et l'articulation de l'organisation et du fonctionnement.

## II. LE DIAGNOSTIC-CONTEXTE

### A. LE STATUT

Les accueils périscolaires sont soumis aux réglementations des Services Départementaux à la Jeunesse et aux Sports (SDJES).

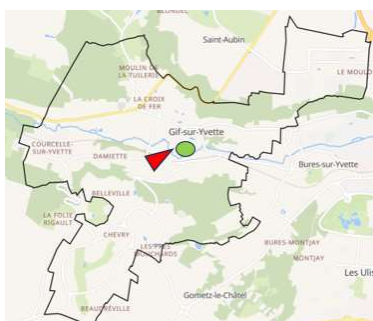
- **ORGANISATEUR** : Mairie de GIF sur YVETTE
- **CODE** : 091ORG0109
- **NUMERO D'ENREGISTREMENT** : N° 0910109CL000123-24-T01
- **NUMERO DE LOCAL** : 912721006

⇒ La restauration scolaire se situe à l'École du centre, square de la mairie-91190 Gif Sur Yvette

NUMERO DE LOCAL : 912721006

### B. LES CARACTERISTIQUES de la maison du petit pont

**L'accueil de loisirs de la Maison du Petit Pont** est situé, chemin des Grands Prés à GIF SUR YVETTE (91190). Il est accessible par le tunnel de l'Abbaye ou par le collège Juliette Adam ou par le parc de la mairie.



Maison du Petit Pont

La structure accueille les enfants scolarisés au sein des établissements scolaires maternels et élémentaires de Gif ou habitant Gif (enfants de la Vallée, du plateau de Chevry et du plateau de Moulon), de la 1<sup>ère</sup> année de maternelle jusqu'au CM2.

## 1. CAPACITÉ

La structure a une capacité de 200 enfants répartie de la manière suivante : 96 enfants en maternels et 104 enfants en élémentaire.

## 2. LES GROUPES DE LA MAISON DU PETIT PONT

### **Maternels**

Enfants de 3 à 4 ans : LES PETITS LOUPS (1<sup>ère</sup> année maternelle)

Enfants de 4 à 5 ans : LES LICORNES (2<sup>ème</sup> année de maternelle)

Enfants de 5 à 6 ans : LES PEGASES (3<sup>ème</sup> année maternelle)

### **Élémentaires**

Enfants de 6 à 8 ans : LES PIRATES (du CP au CE1)

Enfants de 8 à 11 ans : LES PHOENIX (du CE2 au CM2)

## 3. LES HORAIRES D'ACCUEIL SUR LES VACANCES SCOLAIRES :

Les enfants sont accueillis à partir de 8h00 et ce jusqu'à 9h30.

Le soir, les départs ont lieu de 16h00 à 18h30, heure de fermeture du centre 18h30.

La restauration est prise au sein du restaurant de l'école du centre.

L'équipe pédagogique propose des temps d'animation qui font référence au projet éducatif et au PEDT.

## 4. LES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ENFANTS

Chaque enfant a son caractère propre et a des capacités et des compétences cognitives, psychomotrices, sociales et affectives individuelles.

Les besoins des enfants sont différents en fonction de leur tranche d'âge, c'est pourquoi les animateurs doivent s'adapter et adapter leurs activités en fonction de l'âge des enfants.

Les enfants de 3 ans à 6 ans (maternels), sont dans le stade préopératoire selon Piaget (psychologue). Les enfants rentrent en relation avec les autres enfants de leur âge. Ils pensent encore de manière égocentrique, et pensent en accord avec leurs propres expériences individuelles, n'ont pas encore beaucoup de pensées ou réflexions logiques. Ils sont dans le plaisir immédiat et ne se projettent pas dans le temps. Ils sont dans l'imaginaire, ont un besoin d'identification et d'affectivité. Ils sont très curieux et ont une grande envie de découvrir et d'acquérir des connaissances. C'est le grand moment du « pourquoi ? ». Ils découvrent également leur corps et celui des autres avec les différences sans aucune pudeur.

Selon Wallon (psychologue), c'est le stade du personnalisme. La crise des 3 ans (le moment du « non ») qui permet de s'appuyer sur l'opposition, stade essentiel à la construction de l'autonomie et de la différenciation de soi/autrui.

En termes de développement psychomoteur, l'enfant perd peu à peu son extensibilité (souplesse). Son

**Les enfants de 6 à 11 ans (élémentaires) :** la vie sociale et la vie scolaire se confondent : C'est le temps des découvertes les plus diverses en matière de connaissances et d'apprentissages, mais aussi par rapport à la vie en société et ses exigences, avec lesquelles l'enfant va devoir composer. C'est le stade des opérations concrètes selon Piaget, la période de latence selon Freud (Neurologue autrichien) ou encore le stade conventionnel selon Lawrence Kohlberg (psychologue américain). Sa pensée se socialise. Il comprend que son intérêt consiste à satisfaire les attentes sociales. Il prend en compte les avis des autres, en recherche l'acceptation et l'approbation. Il est loyal face au groupe de pairs et ses règles, afin de se sentir en sécurité et de se montrer digne de confiance, il commence à développer la coopération et la négociation. C'est le début de la causalité. Il conçoit les modifications et la réversibilité. Il est perméable au raisonnement, s'inscrit dans une temporalité, raisonne de manière concrète en empruntant à sa propre expérience. Grâce à ses capacités de différenciation et de discernement, il adapte de mieux en mieux ses comportements aux situations, aux personnes et aux groupes auxquels il se trouve confronté. Le sentiment de justice morale et l'autonomie se développent. Les apprentissages, le savoir, l'envie de comprendre et de connaître deviennent ses centres d'intérêt. Une estime de soi suffisamment bonne est indispensable pour poursuivre les apprentissages. L'enfant prend confiance en lui grâce à ceux-ci, mais peut également développer un sentiment d'infériorité et ne plus oser essayer, de peur de rater ce qu'il entreprend, s'il se sent incapable de faire ce que le système (l'école) lui demande.

Pour conclure, comme le précise Robert Selman (psychologue américain), l'enfant est à présent capable d'envisager la perspective d'autrui et a conscience que les autres peuvent faire de même.

### III. LE PEDT

Le Projet Educatif Territorial (PEDT), mentionné à l'article L551-1 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Le PEDT est un instrument souple et adaptable à toutes les réalités locales. Le PEDT qui relève de l'initiative de la commune est un cadre partenarial matérialisé par une convention.

Dans le cadre du PEDT, les signataires devront s'accorder sur la nature des activités, choisir leurs modalités d'organisation et s'assurer qu'elles sont adaptées aux mineurs auxquels elles s'adressent. Conformément aux dispositions du II de l'article 1er du décret n° 2013-707 du 2 août 2013, que les activités du PEDT relèvent ou non d'un accueil déclaré, les services de l'état s'assurent, préalablement à la signature de la convention et en tenant compte des circonstances locales, que l'organisation retenue pour l'accueil des enfants permet de garantir leur sécurité, la qualité éducative des activités et leur cohérence avec les objectifs poursuivis par le service public de l'éducation.

Le PEDT répond aux objectifs de la charte qualité du Plan mercredi. Ce PEDT a été signé pour la période de 2022 à 2025.

## CAPITALISER NOS RESSOURCES

### • OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Développer un partenariat actif entre le corps enseignant et les responsables périscolaires dans l'accueil des enfants en situation de handicap
- Faire évoluer nos encadrants dans leur pratique professionnelle
- Consolider les formations de nos encadrants
- Savoir utiliser leurs domaines d'expertise

### • OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Renforcer la rencontre avec les autres accueils de loisirs
- Diversifier les partenariats internes et externes en les impliquant davantage
- Organiser des réunions de rentrée conjointes

## AMÉLIORER LA COMMUNICATION POUR VALORISER LE TRAVAIL DE L'ENFANT

### • OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Renforcer l'information envers les familles
- Valoriser la production des enfants envers les familles

### • OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Porter à connaissance le planning d'activités des accueils de loisirs
- Encourager les temps d'échange entre directeurs d'école et responsables périscolaires
- Inviter les enseignants aux temps forts du périscolaire

## DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE DE « CO-ÉDUCATION »

### • OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Accompagner l'enfant dans sa construction personnelle

### • OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer la découverte de nouvelles cultures et la langue étrangère
- Sensibiliser au développement durable
- S'inscrire dans le label Terre de jeux 2024 (émotion des jeux, sports olympiques et paralympiques, changer le quotidien des enfants grâce aux sports)

### Les 4 axes du plan mercredi

- La complémentarité et la cohérence éducative
- L'accueil de tous les publics
- La mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activités éducatives de qualité

## IV. LE PROJET PEDAGOGIQUE DES VACANCES DE JUILLET

### A. LES INTENTIONS EDUCATIVES DES VACANCES DE LA TOUSSAINT

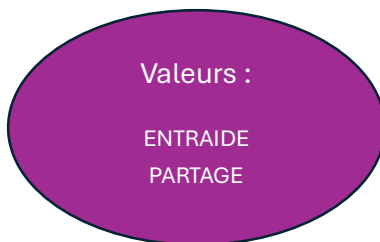
Les valeurs éducatives de la ville m'amènent en tant que directrice à réfléchir sur la mise en place du projet des vacances de la Toussaint sur une thématique libre, mais qui ne serait pas sur le thème d'Halloween, puisque ce jour clôture la période de vacances.

Il peut donc être proposé une multitude de thèmes autres que celui-ci.

L'objectif principal est de faire vivre aux enfants des vacances agréables, bienveillantes et décontractantes sur la structure.

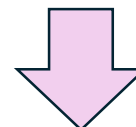
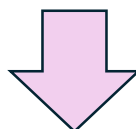
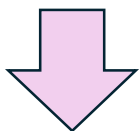
⇒ *L'équipe a mis en valeur 3 objectifs pour mettre en valeur les vacances estivales.*

1



RENFORCER LA SOCIALISATION ET LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

**LA MISE EN PLACE CONCRETE DE L'OBJECTIF**



Organiser des jeux collectifs et/ou de coopération  
Mettre en place des projets communs dans chaque groupe

Développer l'entraide par le sport  
Organiser et mettre en scène des spectacles pour les autres

Définir un tuteur chez les plus grands pour aider les plus petits  
Insister sur la notion de respect, la politesse

EVALUATION DE L'OBJECTIF

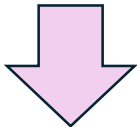
DÉBAT ENFANT  
FICHE EVALUATION AVEC LES ENFANTS par exemple LES EMOTIONS

2

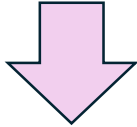
VALEUR  
LE RESPECT DE  
L'ENVIRONNEMENT

ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SA PRISE DE CONSCIENCE DE L'ENVIRONNEMENT

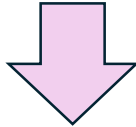
LA MISE EN PLACE CONCRETE DE L'OBJECTIF



Sensibiliser l'enfant à son cadre naturel



Favoriser les activités avec du matériel de recyclage  
Faire du land'art et des sorties « nature »

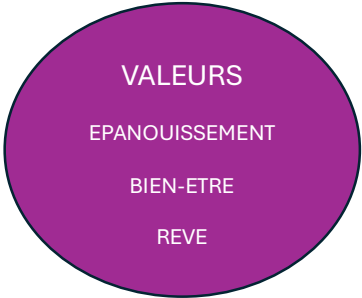


Sensibiliser au non-gaspillage lors des repas  
Utiliser des poubelles de tris

EVALUATION DE L'OBJECTIF

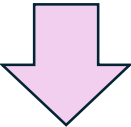
AUGMENTATION DU SENTIMENT D'APPARTENANCE DANS CETTE VALEUR ET  
AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITES PROPOSEES  
MOTIVATION ET PARTICIPATION DES ENFANTS  
IMPACT SUR LEUR REFLEXION A PROPOS DE CETTE VALEUR

3

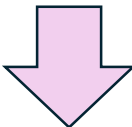


**FAVORISER LA CREATIVITE ET L'IMAGINAIRE**

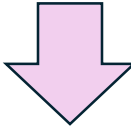
**LA MISE EN PLACE CONCRETE DE L'OBJECTIF**



Immerger l'enfant dans un monde imaginaire ou réel à travers une thématique ou une fable, créer son personnage par le déguisement



Faire découvrir de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes de travail



Laisser libre court à son imagination en lui laissant des temps libres pour expérimenter seul en l'encourageant et en le

**EVALUATION DE L'OBJECTIF**

**NOMBRE D'ENFANTS QUI PARTICIPENT, QUI SE DEGUISENT  
POINTS FORTS ET/OU FAIBLES DES ACTIVITES**

## B. L'INCLUSION

La ville rentre dans le dispositif d'inclusion pour permettre à des enfants porteurs de handicap, ou rencontrant une difficulté d'être accueilli au sein des accueils de loisirs.

À cet effet, un personnel supplémentaire est recruté pour le suivi de l'enfant. Soit l'animateur est dédié à l'enfant uniquement, soit selon le handicap, l'animateur fait partie du groupe pour aider l'enfant à s'intégrer.

Dans la mesure du possible, nous favorisons l'AESH qui accompagne l'enfant tout au long de l'année sur les temps périscolaires.

Nous accueillons régulièrement durant les vacances, des enfants en situation de handicap ou porteurs de pathologie. Durant cette période de vacances, un enfant sera accueilli dans le groupe des licornes (2<sup>ème</sup> année de maternelle).

L'inclusion scolaire est apparue au début des années 1990 ; Elle traduit une vision novatrice et ambitieuse inspirée du concept d'intégration, proposé dans les années 1970.

En ce qui concerne les enfants en situation de handicap, il est important que les animateurs soient informés, sensibilisés et formés à l'accueil de tous les enfants. L'expérience montre que les équipes progressent à travers l'acceptation des différences de chacun grâce à leur capacité à adapter leurs pratiques éducatives. Il est donc pertinent de former des animateurs de loisirs spécialistes dans l'accueil de tous les enfants.

Il est également important que les accueils de loisirs offrent un environnement inclusif pour les enfants en situation de handicap. Cela signifie que les enfants en situation de handicap doivent être accueillis par les mêmes professionnels que leurs camarades.

Les animateurs sont donc légitimes pour répondre aux objectifs d'un accueil extrascolaire pour l'enfant en situation de handicap. Nous nous mettons en relation avec les différents responsables périscolaires durant l'année afin d'échanger sur les différents enfants en situation de handicap, afin d'adapter au plus juste et de façon objective leur accueil.

Une sensibilisation avec le pôle d'appui ressources et handicap a eu lieu les 12 et 19/06/2023 afin d'accompagner les équipes et une malle pédagogique est en cours d'achat.

## MALLE MISE À DISPOSITION



⇒ Les enfants accueillis sur les vacances sont gérés par une personne qui va tenter de sociabiliser l'enfant à sa charge en l'intégrant dans le groupe et en lui proposant les activités programmées.

## V. LES MOYENS

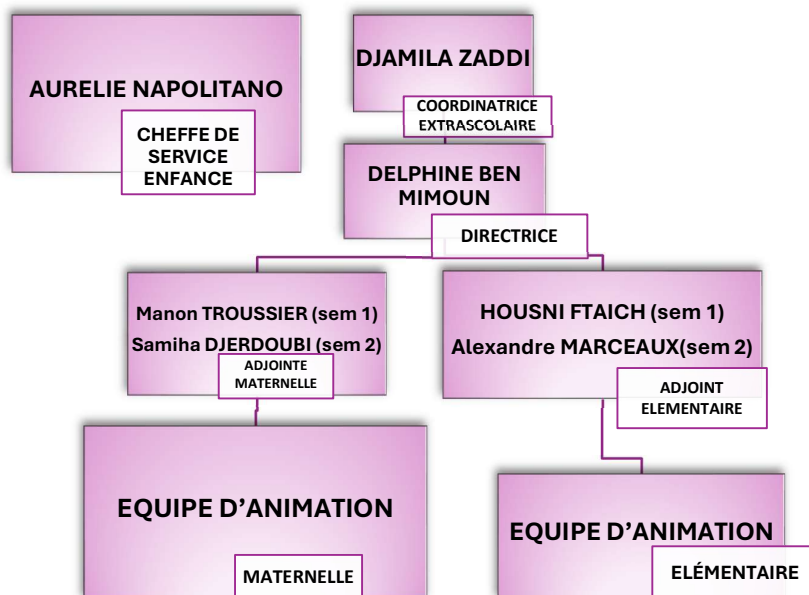
### A. HUMAINS

#### 1. Les équipes de terrains

L'équipe est composée d'une directrice BPJEPS LTP et de deux adjoints, l'un BPJEPS LTP et l'autre BAFA durant toute la première semaine, et d'une directrice BPJEPS LTP et de deux adjoints BPJEPS LTP sur la deuxième semaine. La ville recrute en fonction des normes fixées par la SDJES. Pour fidéliser les équipes, il est proposé plusieurs types de contrats : des titulaires de la fonction publique, (catégorie C et catégorie B), des CDI, des CDD temps plein, des TNC (temps non complet) et des vacataires.

⇒ **Manon TROUSSIER** sera l'assistante sanitaire sur toute la première semaine et **Samiha DJERDOUBI** pour la deuxième semaine

## 2. Organigramme



## 3. L'équipe d'animation

| Vacances de la Toussaint                                  | Semaine 1                           | Semaine 2                           |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>DIRECTION MPP</b>                                      | BEN MIMOUN Delphine BPJEPS          | BEN MIMOUN Delphine BPJEPS          |
|   | TROUSSIER Manon BAFA                | DJERDOUBI Samiha BPEJEPS            |
|   | FTAICH Housni BPJEPS                | MARCEAUX Alexandre BPJEPS           |
| <b>ANIMATEURS PERMANENTS</b>                              | AKROUMAN Grâce BAFA                 | BROCARDI Thomas BAFA                |
|   | BOUDJEMAA Medhi BAFA                | DELORME Lucie BAFA                  |
|   | DIOP Kadjetou BAFA                  | DIOP Kadjetou BAFA                  |
|   | GALLET Guillaume BAFA               | YEUNG François BAFA                 |
|   | ROGERS Philippe BAFA                | ROGERS Philippe BAFA                |
|   | HEIL Félix ST BAFA                  | SANOGO Yacouba BAFA                 |
|   | SOSSO Régine BAFA                   | BESBES Kadija BAFA                  |
|   | DELORME Lucie BAFA                  |                                     |
|   | PENA Mélanie BAFA                   |                                     |
|   | 9                                   | 7                                   |
| <b>VACATAIRES STAGIAIRES EN SITUATION DE STAGE OU NON</b> | MICHOU Axelle<br>STAGIAIRE EN STAGE | MICHOU Axelle<br>STAGIAIRE EN STAGE |
|   | LARIEU Victor<br>STAGIAIRE EN STAGE | LARIEU Victor<br>STAGIAIRE EN STAGE |
|   | 2                                   | 2                                   |
| <b>VACATAIRES BAFA</b>                                    | OTHMAN Rayan                        | SECHER Charline                     |
|   | BOUAMRANE Inès                      | AKRIBECH Inas                       |
|   | OBRIOT Ulysse                       | ORIO Mayline                        |
|   | TAYAT Ilan                          | LAMPE Aymeric                       |
|   | GARCIA Paul                         | BOUCHAM Samir                       |
|   |                                     | OTHMAN Rayan                        |
|   | 4                                   | 5                                   |
| <b>VACATAIRES NQ</b>                                      | GASQUET Andréa                      | GASQUET Andréa                      |
|   | LEGAL Korenthin                     | LEGAL Korenthin                     |
|   | VALERY William                      |                                     |
|   | 3                                   | 2                                   |
| <b>AUTRES-ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP</b>            | Manuella De MAGHALAES               | Manuella De MAGHALAES               |

## 4. Les missions

### **La coordinatrice périscolaire et extrascolaire**

Elle manage les équipes et veille à coordonner les actions éducatives. Elle gère les remplacements et les recrutements, organise les projets, organise les actions interservices, conseille et forme ses équipes, elle est le lien avec l'équipe du secteur Enfance et elle rend compte des bilans.

### **La directrice ou le directeur**

Elle a pour mission la responsabilité de son accueil. Elle dirige les deux adjoints, les équipes d'animation (coordonne les différents temps, gère les documents administratifs, et est garante du bon fonctionnement du pointage informatisé). Elle veille à la sécurité physique et morale des enfants. Elle communique avec les différents partenaires de la commune. Elle est le lien direct entre la coordinatrice et les équipes d'animation (RH, administratif, sécurité, logistique), elle est l'interlocutrice privilégiée des parents d'élèves. Elle communique en temps et en heure les informations à sa hiérarchie. Elle coordonne les ateliers en impulsant

### **L'assistant sanitaire**

Il a pour fonction principale de soigner les enfants blessés et tenir l'infirmerie durant toute la durée de l'accueil. Il sera informé de tous les P.A.I. et il devra s'assurer des dates de péremption des trousse de chaque enfant. L'assistant sanitaire a pour mission d'être à l'écoute des enfants, de veiller à la santé de chacun d'entre eux, mais aussi à leur bien être moral et psychologique. Ce rôle permet généralement de tisser une relation de confiance et un dialogue avec chaque enfant. Doit tenir à jour le cahier d'infirmerie afin d'assurer un suivi. Doit vérifier la pharmacie et en faire l'inventaire régulièrement. Il passera par la directrice de l'accueil pour les commandes. Deux commandes par an. Attention : l'assistant sanitaire ne remplace pas un professionnel de santé. Il ne peut donc en aucun cas délivrer un traitement de son propre chef. En revanche, en lien avec le directeur, il peut se mettre en lien chaque fois que nécessaire avec un professionnel de santé ou avec les services d'urgence. En accord avec la directrice : il appellera, si besoin, les familles ainsi que les services de secours en cas d'urgence et accompagnera l'enfant à l'hôpital.

### **Les adjoints**

Ils veillent à la sécurité physique et morale des enfants de l'accueil de loisirs sur tous les temps d'accueil. Ils animent et coordonnent le contenu des activités des accueils, assurent le bon fonctionnement et déroulement de ceux-ci. Ils sont en communication permanente avec la directrice dans la transmission des informations concernant les enfants, l'équipe ou toute autre personne. En cas d'absence du directeur, ils assurent l'intérim sur le remplacement de cette dernière.

### **Les animateurs**

Elle veille à la sécurité physique et morale des enfants sur l'ensemble des temps d'accueil.

Elle applique les orientations et les dispositions définies par le directeur ou les adjoints et remonte les informations en temps réel à ses supérieurs hiérarchiques.

Elle anime les différents temps d'accueil, en préparant et animant des séances d'activité, en mettant en place des méthodes éducatives et pédagogiques afin de guider et d'accompagner les enfants dans la vie quotidienne (règles de vie, hygiène...) sur les différents temps. Elle guide et soutient les initiatives des enfants. Elle favorise l'intégration de chacun au sein du groupe. Elle veille à respecter le rythme des enfants, à l'écouter et à repérer leurs besoins.

Elle propose des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique et éducatif, participe aux différentes réunions d'équipe (planifications, bilan, informations descendantes...)

Elle s'assure de faire vivre aux enfants des moments de détente et d'amusement, en s'impliquant et en amenant de la bonne humeur, de la fantaisie (déguisements) et de la gaieté.

Sur les périodes de vacances, les équipes d'animation sont composées d'environ 35 animateurs répartis sur les deux semaines, et elle sera réajustée en fonction des inscriptions des enfants et dans le respect des normes SDJES.

## **5. Le temps de travail**

La majorité du personnel partage son temps entre les temps périscolaires la semaine, le mercredi pour les accueils de loisirs et une partie des vacances scolaires.

Le temps de travail des animateurs permanents est réparti sur l'année : 1607 heures effectuées sur le temps périscolaire et le temps extrascolaire. Un échancier de réunion est donné en début d'année à chacun est affiché sur chaque accueil.

Le temps de travail de la journée d'un animateur est fixé à 9h30 par jour. Un temps de pause de 5 minutes est prévu pour les animateurs qui ont fait l'ouverture avant 9h30, 20 minutes après le repas et enfin, 5 minutes après le goûter. Pour les animateurs ne désirant pas échelonner leur pause, une pause de 30 minutes est prévue du retour de la cantine au début de reprise des activités.

Un échancier de travail est remis en début d'année. Les animateurs sont dans l'obligation de venir aux réunions prévues. Il est prévu pour l'année mais il peut changer en fonction des contraintes de services. L'équipe de direction devra informer les animateurs des changements en amont.

**PLANNING ANNUEL 2023/2024 ANIMATEURS ET DIRECTEURS**

|      | Du 18 au 24 sept | Du 25 au 01 septembre                   | Du 02 au 08 septembre                   | Du 09 au 15 septembre                   | Du 16 au 22 septembre                   | Du 23 au 29 septembre                   | Du 30 au 06 octobre                     | Du 07 au 13 octobre                     | Du 14 au 20 octobre                     |
|------|------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1000 | 9h00-10h00       | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES |
|      | 10h00-10h30      | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES |
|      | 10h30-11h00      | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES |
|      | 11h00-11h30      | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES |
|      | 11h30-12h00      | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES |
|      | 12h00-12h30      | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES |
|      | 12h30-13h00      | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES |
|      | 13h00-14h00      | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES |
|      | 14h00-14h30      | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES |
|      | 14h30-15h00      | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES | PERISCOLAIRE RESPONSABLES AL AFFILIATES |
| 1000 | 9h00-10h00       | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 10h00-10h30      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 10h30-11h00      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 11h00-11h30      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 11h30-12h00      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 12h00-12h30      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 12h30-13h00      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 13h00-14h00      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 14h00-14h30      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 14h30-15h00      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
| 1000 | 9h00-10h00       | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 10h00-10h30      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 10h30-11h00      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 11h00-11h30      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 11h30-12h00      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 12h00-12h30      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 12h30-13h00      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 13h00-14h00      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 14h00-14h30      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |
|      | 14h30-15h00      | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            | ALAIN BENOIT                            |

L'importance est donnée à la préparation lors de temps de réunion réparties comme suit :

- Réunions de coordination des responsables en mairie
- Réunions d'équipe sur site (projets, problématiques, PAI, préparation activité)
- Administratif (classeur SDJES, fiches sanitaires, affichage, vérification des fiches de liaison...)
- Réunions partenariales (directeur, familles, ludothécaires, info jeunes, structures jeunesse...)

Les animateurs sont conviés via mail (boite mail de leur responsable périscolaire) et /ou via un groupe WhatsApp, sur cette convocation est notifiée les modifications des dates de réunion, leur affectation par groupe et/ou par aile, le thème (s'il a été choisi en amont).

Les préparations se font en équipe d'animation, il est demandé aux animateurs de venir avec des idées de projets/ d'activités découlant de ce qui a été décidé en amont ou lors de la première réunion (brainstorming)

Sur la période de la Toussaint, 10 heures de préparation ont été prévues pour préparer l'été dont 2 heures pour la législation.

⇒ Une convocation a été envoyée à chaque animateur avec son affectation sur le groupe d'âge dans lequel il travaillera sur la période.

**ORGANISATION ET PREPARATION**  
**VACANCES TOUSSAINT 2024**  
 Du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre

Le thème des vacances de la Toussaint ne sera pas HALLOWEEN!!!!  
 Vous êtes libres de choisir un autre thème plus original.

Nous vous demandons de venir avec:  
 x-Des idées d'activités manuelles  
 x-Des idées de jeux sportifs

**DATES DE REUNIONS**

EQUIPES DE DIRECTION  
 DIRECTRICE: DELPHINE BEN MIMOUN  
 ADJOINTS: MANON TROUS SIER/HOUSNI FLAITCH (SEMAINE 1)  
 ALEXANDRE MARCEAU/SAMIHA DJERDOUBI (SEMAINE 2)

**ATTENTION CERTAINES DATES ONT CHANGE**  
**NE PAS SE REFERER A L'ECHEANCIER**

VOUS AVEZ 10h00 DE PLANIFICATION A EFFECTUER.

|                               |                 |  |
|-------------------------------|-----------------|--|
| Jeudi 26 septembre            | 14h-16h<br>(2h) | Equipes, présentation du thème, projet péda et Planification |
| Vendredi 27 septembre         | 14h-16h<br>(2h) | Planification et commandes                                   |
| Mardi 1 <sup>er</sup> octobre | 14h-16h<br>(2h) | Planification et commandes                                   |
| Jeudi 3 octobre               | 14h-16h<br>(2h) | Planification et commandes                                   |
| Vendredi 18 octobre           | 14h-16h<br>(2h) | Planification et commandes                                   |

## 6. Les horaires variables

Les vacances scolaires : 1 directeur/ou 1 adjoint et 5 animateurs sont présents dès 7h50.

Les horaires sont échelonnés pour les équipes : de 7h50 à 17h20, de 8h30 à 18h00 ou de 9h00 à 18h30. Les heures sont réadaptées en fonction des arrivées et départs des enfants, elles sont réajustées si nécessaire.

Dès leur arrivée, les enfants se rendent directement dans leur groupe pour s'inscrire auprès de leur animateur référent. Celui-ci note les éventuelles informations concernant les enfants (PAI, départ plus tôt pour un RDV médical...).

Le soir, à leur départ, les parents viennent voir l'animateur d'accueil pour que celui-ci valide le départ de l'enfant.

## 7. La formation

La ville met en place un plan pluriannuel de formations afin de répondre aux exigences du poste.

Les équipes bénéficient de formations BAFA, BAFFD, PSC1, sur la responsabilité, le management, le projet pédagogique et des formations sur des activités spécifiques et de BPJEPS. Des formations à l'outil informatique, des formations extérieures sur le handicap, des formations thématiques proposées par la SDJES. Les demandes se formalisent lors de l'entretien individuel de fin d'année.

## 8. Le suivi des stages BAFA et BPJEPS

Les stagiaires BAFA seront conviés, à mi stage, pour un bilan et seront encadrés par un animateur référent. Une grille d'évaluation est donnée à chaque animateur stagiaire lors de la réunion de préparation, pour permettre une auto-évaluation. Un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'une animatrice diplômée. Les critères de validation : ils porteront sur l'appréciation du directeur quant à la préparation et le déroulement du séjour, l'encadrement et la motivation.

⇒ **Une procédure d'accompagnement a été mise en place pour les directeurs**



### PROCEDURE STAGIAIRE BAFA

- 1- Rencontrer la personne et lui donner les étapes du suivi du stage, nommer le tuteur qui va suivre le stagiaire ; faire connaissance avec lui, ses points forts, points à travailler
- 2- Faire visiter la structure-infirmerie, procédure bobologie, évacuation...
- 3- Donner lors du premier entretien, la fiche projet et la fiche évaluation
- 4- TAM : déclarer la personne sur le logiciel en stagiaire
- 5- 14 jours de stage :
  - Le 3<sup>ème</sup> jour, faire un point avec la personne, questions, difficultés...et votre retour- s'appuyer sur les documents déjà existants (voir TEAMS)
  - Le 5<sup>ème</sup> jour, lui dire que vous allez le voir pour son projet, définir la date
  - Faire au bout de 7 jours, un bilan mi-parcours
  - Évaluer le projet vers 12-13 -ème jour
- 6- Remplir la fiche N°2 stage pratique BAFA
  - Noter toutes les infos et ajouter les commentaires
  - À signer par le tuteur et le stagiaire et ajouter le tampon de la Marianne
- 7- Aller sur TAM
  - Scanner le document et l'incérer
  - La saisie sur TAM est obligatoire et à faire le 14<sup>ème</sup> jour du stage en fin de journée
- 8- Donner le document papier N°2, stagiaire BAFA à l'animateur

#### *Reappel*

- Mercredis : il est possible de valider 6 jours et de faire le complément sur une période qui devra être de 8 jours
- **Le stage devra se faire en deux parties.**
- À la fin de son parcours, demander au stagiaire d'aller sur son compte et surveiller s'il a été validé. Il devra faire la demande à la DSJES par courrier (joindre une enveloppe timbrée avec l'adresse son adresse. (Souvent cette partie n'est pas faite.)

#### **Attention au-delà des dates indiquées sur la période, le stagiaire ne pourra plus être validé.**

- Ne pas faire de plagiat sur les commentaires, faire apparaître l'évolution du stagiaire, être le plus pertinent possible et être au plus proche
- Mettre les dates exactes du stage de sa présence

**Sur la période des vacances de LA TOUSSAINT 2024 il y aura 2 stagiaires :**

⇒ **Victor LARIEU**

⇒ **Axelle MICHOU**

## B. FINANCIER

La ville octroie un budget de fonctionnement de **9 400 €** pour la période répartie : en droit entrée, alimentation pour les goûters améliorés, en petit matériel, en transports pour les sorties.

La majorité des dépenses se font par Bons de commande et il est possible parfois de bénéficier sur demande, d'espèce et chèque auprès de la direction du service qui dispose d'une régie d'avance.

En ce qui concerne les recettes, celles-ci correspondent à la facturation des familles et la prestation de service ordinaire que la CAF verse.

| <b>6042<br/>DROIT D'ENTREE</b> | <b>60623<br/>ALIMENTATION</b> | <b>6068<br/>FOURNITURE</b> | <b>6247<br/>TRANSPORTS</b> |
|--------------------------------|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <b>4 500,00 €</b>              | <b>460,00 €</b>               | <b>1 900,00 €</b>          | <b>2 540,00 €</b>          |

### C. MATERIELS

**La structure de la maison du petit pont est composée :**

- D'un hall d'accueil donnant accès sur la cour élémentaire et maternelle
- Du bureau de la direction située à l'entrée de l'accueil des familles.
- Une infirmerie avec un lit.

**En aile maternelle, rdc**

- Une salle de vie pour chaque groupe d'âge
- Une salle de jeux et d'activités
- Une salle peinture
- Une cuisine mutualisée maternelles et élémentaires.
- Une régie pour le matériel de tout le centre
- Des sanitaires et une douche.
- Une cour de récréation avec une structure de jeux

**En aile maternelle, à l'étage**

- Une grande de salle de vie pour les premières années de maternelle
- Deux sanitaires et une douche
- Des toilettes adultes
- Une salle de dortoir
- Une salle sensorielle
- Une régie pour le matériel
- Une salle sensorielle à l'étage

## En aile élémentaire

- Une salle de vie pour chaque groupe d'âge
- Un atelier peinture
- Une petite salle livres et jeux de société
- Une cour de récréation
- Une régie pour le rangement du matériel sportif
- Des sanitaires pour les filles
- Des sanitaires pour les garçons
- Des sanitaires adultes
- Une salle « animateur » avec des casiers pour le rangement des affaires personnelles.

## Cour

- Des espaces dédiés aux maternelles et élémentaires avec des jeux adaptés (tables, jeux extérieurs...)

L'accueil de loisirs dispose d'une régie sur le site d'un certain nombre de matériels pédagogiques afin de pouvoir proposer un panel d'activités différents pour :

- Les activités manuelles (colle, peinture, crépons, cartons...)
- Les activités sportives (ballons, cordes...)
- Les activités culturelles (tissus, déguisements, jeux de société...)
- Les projets spécifiques (jardinière, outil de jardinage...)
- Les jeux en autonomie (cuisine, dinettes, garage, poupée...)

Trois budgets annuels sont dédiés au fonctionnement de l'accueil.

- Fonctionnement pour tout le matériel pédagogique et l'alimentation
- Investissement pour l'achat de mobilier
- Spécifique pour la mise en place d'action dans le cadre de projets spécifiques

## VI. LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

### A. Les inscriptions

- Les inscriptions pour les vacances de juillet seront clôturées le 16 juin 2024. Elle se font via le portail famille, via leur compte, portail accessible aux familles pour toutes leurs inscriptions périscolaires et extrascolaires. Les familles s'inscrivent selon leur besoin et peuvent annuler 2 jours avant.
- La ville propose une politique tarifaire afin de rendre l'accès au centre de loisirs à tous. Elle applique une grille de quotient familial sur 12 tranches et un tarif plein sur les journées "centre de loisirs", et mini séjours de façon à pouvoir accueillir tous les enfants quel que soit leur milieu social. Seul un tarif unique est appliqué pour les veillées.
- En cas de retard, la ville applique une pénalité de 5 €/ enfant et par 1/2 heure.

## B.la journée type



## VII. NATURES ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

### A. THEMATIQUE DES VACANCES

IL N'A PAS ETE DEFINI DE THEME PRECIS DURANT LES VACANCES.  
CHAQUE GROUPE A CHOISI SES PROPRES THEMES

Les activités doivent être en adéquation avec le projet éducatif et répondre aux objectifs.

**LES PETITS LOUPS** : thème « forêt féerique » sur les deux semaines

**LES LICORNES** : thème de HANSEL ET GRETEL la semaine 1, et de l'automne la semaine 2

**LES PEGASES** : thème l'automne sur la semaine 1 et les petits monstres sur la semaine 2

**LES PIRATES** : thème des supers héros la semaine 1 et FORT BOYARD la semaine 2

**LES PHOENIX** : thème des 5 sens la semaine 1 et STAR WARS, la semaine 2

#### ● Moyens de transports :

- Accessibles aux enfants tout au long de l'année dans le cas des accueils de loisirs : transport privé en marché avec la commune (SAVAC) et à pied pour les déplacements sur la ville (repas, et parc environnants)

#### ● Environnement local :

- Environnement naturel (chemins de randonnée et espaces piétons...),
- Équipements culturels de proximité (ludothèque)

#### ● Activités physiques ou avec encadrement particulier :

- Type de pratique (détente, découverte, apprentissage...) détente
- Conditions matérielles de pratique : matériel sportif de la structure
- L'insertion dans le projet pédagogique et le reste de l'accueil (prestataire, mixité avec d'autres groupes...).

### B. LES SORTIES ET INTERVENANTS PROGRAMMÉS

Plusieurs intervenants et sorties sont prévus sur cette période de vacances :

- **Le 23 octobre : Spectacle « Cerise en Ballonie » pour les maternels (petits loups, licornes et pégases)**
- **Le 25 octobre : Spectacle d'ombres chinoises « HEI MAI LI » à la MJC JACQUES TATI DE ORSAY pour le groupe des licornes**
- **Le 25 octobre : Spectacle « LA LEGENDE DES DEUX SORCIERS » pour les élémentaires (pirates et phoenix)**
- **Le 29 octobre : Sortie au château de BRETEUIL pour le groupe des pégases**
- **Le 30 octobre : spectacle « LE MONDE DE BETISIA » pour tout le centre de loisirs**

## C. PROCEDURES SORTIES

Une procédure de sortie a été mise en place indiquant les consignes, les éléments de la sortie, la liste des enfants..., ainsi que la nomination d'un référent sortie qui sera garant du bon déroulement.



### PROCEDURE SORTIE

#### ROLE DE LA DIRECTION

**AVANT LA SORTIE** : préparer le dossier relatif à la sortie qui sera mis dans un lutin

- S'assurer que le lieu est adapté aux enfants du groupe d'âge avant de réserver
- Confirmer par mail la réservation afin d'éviter le BC
- Réserver le transport
- Se procurer le plan de la structure et le règlement
- Nommer le référent de sortie (adjoint en priorité) ainsi que l'équipe en fonction des normes d'encadrement lors de la réunion de préparation
- Faire un point en direction pour rappeler les règles de sécurité et la législation en vigueur
- Organiser une réunion avec le référent pour organiser la ou les sorties
- Transmettre la fiche de poste et relecture avec celui-ci
- Récupérer l'autorisation de sortie de chaque enfant donnée aux familles où sera indiqué la tenue adéquate.
- Préparer la trousse sanitaire, vérifier les produits et annoter les problèmes de santé des enfants
- Sortir toutes les fiches de liaison des enfants concernés et présents (mise à jour si absence d'un enfant)
- Contacter par téléphone les familles non informées de la sortie et leur remettre par mail les autorisations de sorties avec un retour immédiat

#### LE JOUR J

- S'assurer que le référent est bien en possession de toutes les fiches de liaison des enfants présents, faire la mise à jour en fonction de la fiche de pointage du jour et donner le dossier qui a été préparé
- Mettre la fiche sortie à jour des infos de la journée (si absence animateurs) et la répartition des enfants par animateur
- Repasser les consignes importantes avant de monter dans le bus
- Compter les enfants et faire un appel nominatif

#### APRES LA SORTIE

- Faire le bilan avec le référent de la sortie le soir même

#### ROLE DU REFERENT

##### AVANT LA SORTIE

- Réunir en amont l'équipe de la sortie afin de lui passer toutes les informations nécessaires sur la sortie et définir son rôle « du qui fait quoi »
- Répartir les enfants par animateur avec la liste des pré inscrits et lister les particularités
- Récupérer les autorisations parentales signées

- S'assurer que la trousse à pharmacie est complète et vérifier la date de péremption
- S'assurer que le portable est chargé

#### LE JOUR J

- Être présent dès 7h30 ou 8h00 selon la période pour préparer la sortie
- Mettre à jour les fiches de liaison des enfants présents et si absence d'un animateur, démobiliser l'équipe du centre s'il le faut car la sortie reste prioritaire
- Repasser les consignes à l'équipe
- S'assurer que l'équipe soit prête à l'heure pour le départ et que celle-ci ait préparé tous les enfants
- Récupérer les pique-niques et goûters avant de partir
- Vérifier que le portable soit chargé
- Vérifier que le bus soit à l'heure et faire le point avec le chauffeur
- Téléphoner à la direction pour stipuler l'heure de départ et estimation de l'heure d'arrivée
- Vérifier que les animateurs comptent les enfants au départ du centre, à la montée du bus, à la descente du bus et faire un appel nominatif
- Vérifier après la descente du bus qu'il ne reste rien dans le bus

#### APRES LA SORTIE

- Rangement du matériel, trousse, retour du dossier
- Bilan écrit à faire sur la sortie et apporter si besoin des améliorations

#### ROLE DES EQUIPES

##### AVANT LA SORTIE

- Participer à la réunion de préparation de la sortie avec le référent
- Connaître le lieu de la destination
- Prendre note du rôle de chaque animateur
- Connaître les problématiques relatives à la santé des enfants transmis par le référent
- Connaître le nombre des enfants pour la sortie
- Vérifier les fiches de liaison et s'assurer des allergies ou autres et en prendre connaissance
- Vérifier la tenue des enfants
- Faire passer les enfants aux toilettes avant de partir
- Remplir la fiche sortie, une pour le groupe, une pour la direction (elle doit être remplie avec toutes les informations).

##### PENDANT LA SORTIE

- La sécurité est la priorité, le jeu est secondaire
- Compter et faire un appel nominatif des enfants avant le départ du centre, montée du bus, descente du bus, lors de l'activité tout le temps et s'assurer du nombre auprès des collègues, et faire un appel nominatif
- S'assurer que les enfants soient attachés dans le bus
- Donner les directives aux enfants lorsqu'on est sur le site
- Surveiller, et être attentif à tous les enfants
- Communiquer si besoin de s'occuper d'une problématique pour avertir ses collègues et le référent qu'il ne peut plus assurer l'encadrement de son groupe
- Rendre compte des difficultés au référent du groupe
- Veiller à faire passer aux toilettes les enfants

##### EN CAS D'ACCIDENT LORS DE LA SORTIE



#### AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des activités de l'accueil de Loisirs "de nom du centre", une sortie « mettre le lieu de la sortie avec adresse », est organisée pour le groupe de votre enfant

**DATE**

**Départ :**

**Retour :**

Merci de renseigner le coupon réponse ci-dessous, et de le remettre au directeur de l'ACM.

Cordialement,  
La direction « nom de l'acm »

-----  
**Accueil de loisirs "nom de l'ACM"**

**SORTIE : « »**

**DATE :**

**NON-PRENOM de l'enfant** .....

J'ai pris connaissance de l'intitulé de la sortie

- Autorise mon enfant à participer à la sortie  Oui .....  Non .....

Merci de préciser si votre enfant a des difficultés de santé

Signature : .....

## D. LES REGLES DE VIE

Elles sont fixées dès le premier jour avec les enfants. Elles sont adaptées en fonction de leur âge. Les animateurs utilisent pour les maternelles des images significatives et les élémentaires créent eux-mêmes leur support.

Ce moment d'échange sert à poser le cadre dans lequel les enfants évolueront toute l'année avec les animateurs.

Les jouets venant de la maison ne sont pas acceptés pour les élémentaires (comme les cartes de jeux, les figurines ...) comme pour les maternelles. L'ACM se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol de l'objet si l'enfant l'apporte.

Les maternelles ont l'autorisation de venir avec leur tétine et leur doudou car c'est un objet de transition, c'est un lien avec leur maison : très important à cet âge hors temps d'activité.

Lorsqu'un enfant quitte la salle d'activité il doit prévenir un adulte, même pour se rendre aux toilettes.

## E. LA SECURITE

### PLAN VIGIPIRATE

Il est renforcé depuis mars 2024, l'équipe a été sensibilisée sur la tenue à tenir. Toutes les issues doivent être strictement fermées et toute entrée identifiée au préalable.

Il en va de la responsabilité du directeur de s'assurer que les locaux soient mis en sécurité, à chaque instant.

Si intrusion : alerte, se cacher, ou fuir selon l'endroit de la menace et alerter au plus vite les secours.

## INTRUSION

En cas d'intrusion, une alerte sonore, (sifflet) est mise en place par un adulte de la structure.

Les enfants seront en mode « je m'échappe ou je me cache ». Cela dépendra d'où vient la menace et la consigne de l'adulte.

Les enfants ont été sensibilisés sur le périscolaire et sur la Maison du Petit Pont par la mise en place en lien avec la gendarmerie des exercices.

## EXERCICE EVACUATION

Un exercice est mis en place sur chaque période de vacances afin de s'assurer de la bonne cohésion de l'équipe et d'entraîner les enfants à reconnaître les signaux et à se mettre hors de danger tout en respectant les consignes de l'adulte.

Un exercice a lieu le mardi 9 juillet 2024 à 9 heures 45.

Les équipes ont également eu une formation au maniement des extincteurs.

| MAISON DU PETIT PONT<br>2023 - 2024              |   |   |  |
|--|---|---|--|
| METHODOLOGIE EVACUATION<br>AILE MATERNELLE       |   |   |  |
| POINT DE RALLIEMENT : Fond de la cour maternelle |   |   |  |
| Niveau   | Lieux   | Méthodes  | Appel présence   |
| RDC  | SALLE DE JEUX (N°19)  | Les animateurs présents dans la salle font sortir les enfants dans le calme par la porte de secours la plus proche, jusqu'au fond de la cour maternelle (point de regroupement). Un animateur prend les [sifflets] du jour, un autre vérifie les sanitaires, les couloirs et les salles (éteindre les lumières et fermer les portes et fenêtres afin que le feu ne se propage pas). | Les enfants doivent se ranger par groupe.<br>Un animateur/ATSEM de chaque groupe prend la feuille de pointage, compte et effectue l'appel de son groupe. |
| RDC  | SALLE PEINTURE (N°18)   | Les animateurs présents dans la salle font sortir les enfants dans le calme par la porte de secours jusqu'au fond de la cour maternelle.  | Un animateur/ATSEM de chaque groupe prend la feuille de pointage, compte et effectue l'appel de son groupe.  |
| RDC  | SALLE D'ACTIVITE 1 (N°17)   | Les animateurs présents dans la salle font sortir les enfants dans le calme par la porte de secours jusqu'au fond de la cour maternelle.  | Chaque animateur/ATSEM communique son chiffre à la direction ou aux pompiers.  |
| RDC  | SALLE D'ACTIVITE 2 (N°16)   | Les animateurs présents dans la salle font sortir les enfants dans le calme par la porte de secours jusqu'au fond de la cour maternelle.  | La direction vérifie chaque salle avant de rejoindre le point de regroupement.   |
| RDC  | TOILETTES (N°15)  | Les enfants se dirigent vers le fond de la cour maternelle.   | Tout le monde pourra rentrer dans les locaux après l'accord des pompiers.  |
| NIVEAU 1 <sup>er</sup> ETAGE                     | Salle d'activité (N°23)<br>Dortoir (N°22)<br>Salle personnelle (N°21) | Les animateurs évacuent les salles vers les portes de sortie, conduisant aux escaliers centraux, et en passant par le hall emmènent les enfants dans le fond de la cour maternelle.   |  |
| NIVEAU COUR                                      | COUR  | Les animateur [sic] présents dans la cour amènent les enfants vers le fond de la cour maternelle.   |  |

L'article GNB précise que : « l'évacuation est la règle pour les personnes pouvant se déplacer jusqu'à l'extérieur du bâtiment. Pour tenir compte de l'incapacité d'une partie du public à évacuer ou à être évacué rapidement ... les principes suivants sont retenus :

1. Tenir compte de la nature de l'exploitation et de l'aide humaine disponible
2. Formaliser les solutions retenues pour l'évacuation de chaque niveau tenant compte des différentes situations de handicap
3. Créer des espaces d'attentes sécurisés
4. Créer des cheminements praticables manant aux sorties ou aux EAS
5. Installer un équipement d'alarme perceptible
6. Garder la trace des solutions retenues
7. Élaborer les procédures et consignes d'évacuation

| MAISON DU PETIT PONT<br>2023 - 2024              |   |   |  |
|--|---|---|--|
| METHODOLOGIE EVACUATION<br>AILE ELEMENTAIRE      |   |   |  |
| POINT DE RALLIEMENT : Fond de la cour maternelle |   |   |  |
| Niveau   | Lieux   | Méthodes  | Appel présence   |
| NIVEAU BATIMENT PRINCIPAL                        | Salle d'activité 1 (N°8)  | Les animateurs présents dans la salle font sortir les enfants dans le calme par la porte de secours la plus proche, jusqu'au fond de la cour maternelle (point de regroupement). Un animateur prend les [sifflets] du jour, un autre vérifie les sanitaires, les couloirs et les salles (éteindre les lumières et fermer les portes et fenêtres afin que le feu ne se propage pas). | Les enfants doivent se ranger par groupe.<br>Un animateur de chaque groupe prend sa feuille de pointage, compte et effectue l'appel de son groupe. |
| NIVEAU BATIMENT PRINCIPAL                        | Salle d'activité 3 (N°10)   | Les animateurs présents dans la salle font sortir les enfants dans le calme par la porte de secours jusqu'au fond de la cour maternelle.  | Chaque animateur communique son chiffre à la direction ou aux pompiers.  |
| NIVEAU BATIMENT PRINCIPAL                        | Bibliothèque (salle de jeux) (N°9)<br>Salle d'activité 2 (matelans) (N°7)<br>Salle peinture (9) | Les animateurs présents dans ces salles font sortir les enfants dans le calme par la porte de secours la plus proche (salle 2 ou 2 en fonction) et les acheminent jusqu'au fond de la cour maternelle.  | La direction vérifie chaque salle avant de rejoindre le point de regroupement.   |
| COUR   | Cour  | Les animateur [sic] présents dans la cour amènent les enfants vers le fond de la cour maternelle.   | Tout le monde pourra rentrer dans les locaux après l'accord des pompiers.  |

L'article GNB précise que : « l'évacuation est la règle pour les personnes pouvant se déplacer jusqu'à l'extérieur du bâtiment. Pour tenir compte de l'incapacité d'une partie du public à évacuer ou à être évacué rapidement ... les principes suivants sont retenus :

1. Tenir compte de la nature de l'exploitation et de l'aide humaine disponible
2. Formaliser les solutions retenues pour l'évacuation de chaque niveau tenant compte des différentes situations de handicap
3. Créer des espaces d'attentes sécurisés
4. Créer des cheminements praticables manant aux sorties ou aux EAS
5. Installer un équipement d'alarme perceptible
6. Garder la trace des solutions retenues
7. Élaborer les procédures et consignes d'évacuation

Ce document est affiché dans chaque lieu de la Maison du Petit Pont.

## VIII. LA SANTE

### A. LES PAI

Les **PAI** (protocole d'accueil individualisé) sont une nécessité médicale pour l'enfant, à la demande des familles dans un cadre médical déterminé. Il est fait avec le médecin scolaire et transmis à la direction éducation jeunesse. Nous possédons des doubles qui permettent aux animateurs de les suivre tout au long de l'accueil de l'enfant.

Les animateurs possèdent une liste des enfants ayant un PAI, le dossier de l'enfant se trouve dans le bureau rangé dans un classeur.

Si l'enfant fait des allergies alimentaires, les familles fournissent un panier repas. Une trousse de secours est fournie par la famille (si nécessaire), elle est rangée dans l'infirmierie et suit l'enfant dès que ce dernier sort en extérieur.

### En cas d'application du PAI :

- Suivre SCRUPULEUSEMENT ce que le corps médical aura décidé et marqué dans le PAI
- Communiquer avec les familles
- Prévenir au besoin le SAMU pour conseil ou plus si le médecin conseil le juge.
- Prévenir sa hiérarchie
- Remplir le cahier d'infirmierie

### B. LES REFRIGERATEURS

Les températures devront être prises 2 fois dans la journée, le matin et dans l'après-midi. La direction sera garante de l'état de propreté des frigos.

### C. LES FICHES DE LIAISON

Les animateurs ont en leur possession les fiches de liaison des enfants obligatoires avec une trousse de secours. Elles sont scrupuleusement lues et prises en compte par tous les membres de l'équipe.

Un adjoint est désigné en début de séjour, assistant sanitaire.

### D. LES BLESSURES

Genoux écorchés, mains écorchées etc.... Des trousse à pharmacie, à jour, sont à disposition des animateurs, pour procéder aux nettoyages des bobos.

La réserve de produits pharmaceutiques se situent dans un placard fermé à clé au sein de l'infirmierie et le cahier d'infirmierie doit être renseigné systématiquement afin que chaque soin prodigué soit noté et signé du directeur. En cas de doute, sur la gravité des blessures, l'animateur contactera les secours, qui sont LES SEULS HABILITES à juger ou non de la gravité.

Registre d'infirmierie

| REGISTRE INFIRMIERIE                           |  |                                       |                                     |                               |                                       |
|--|--|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|
| VICTIME  |  |                                       |                                     |                               |                                       |
| NOM  |  | PRENOM                                | CLASSE                              | DATE                          | HEURE                                 |
|  |  |                                       |                                     |                               |                                       |
| BLESSURE                                       |  |                                       | DESTINATION                         |                               |                                       |
| QUOI ?<br>Coupure, brûlure,<br>douleur, etc... | SIEGE ?<br>Tête, bras, pied<br>gauche... | LIEU ?<br>Cantine, couloir,<br>etc... | Reprise<br>d'activité<br>Oui ou Non | Tel aux parents<br>Oui ou Non | Appel urgence<br>17, 18, 15 ou<br>112 |
|  |  |                                       |                                     |                               | N°                                    |
| SOINS APPORTES ?                               |  |                                       | ANIMATEUR/ANIMATRICE                |                               |                                       |
|  |  |                                       |                                     |                               |                                       |
|  |  |                                       | SIGNATURE :                         | SIGNATURE<br>DIRECTEUR :      |                                       |

Les équipes ont également à leur disposition un guide des premiers secours



**Si gravité,** prévenir les parents et la hiérarchie

Si l'enfant doit être déplacé vers un hôpital, la DIRECTRICE ou SON ADJOINT accompagnera l'enfant en attendant que sa famille le rejoigne. Une fiche d'incident sera alors écrite et transmise pour communication au service juridique et au service Enfance, mais en AUCUN cas transmise à la famille. Cette fiche sera également à remplir en cas de détérioration d'objets (lunettes, appareillage...)

**En cas d'accident grave,** le fait doit être signalé à la hiérarchie immédiate puis à la SDJES LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, via une fiche de "déclaration d'évènement grave en accueil de collectif de mineurs".

#### **En cas de maladie,**

La famille nous a informé de l'état de l'enfant en le déposant le matin en nous précisant au besoin qui contacter si l'état de l'enfant était incompatible avec sa présence à l'accueil.

L'enfant se plaint de douleur ou présente de la fièvre :

- Allonger l'enfant, un lit et une couverture sont à disposition dans l'infirmierie.
- Prévenir les parents
- Remplir le cahier d'infirmierie

Un meuble à pharmacie contient les PAI et un autre contient les produits pour soigner les enfants.

## **E. L'HYGIENE**

Se laver les mains, faire laver les mains aux enfants avant et après les repas, après chaque passage aux toilettes.

Les tables doivent être recouvertes de nappes pour les goûters

Sensibiliser les enfants aux tirages des chasses d'eau dans les sanitaires, vérifier à la fin de la journée.

Si aux retours des vacances, la structure n'est pas rendue en bon état, la directrice devra revenir avec son équipe pour remettre en état la structure.

## VIX. LA COMMUNICATION

### A. AFFICHAGE

- Les plannings sont affichés dans chaque groupe et dans le tableau d'affichage à l'entrée du centre de loisirs et des petits livrets sont à la disposition des familles.
- Les menus sont affichés et les familles peuvent également les consulter sur l'application App'Table
- Les documents administratifs (règlement intérieur, quotient familial...)
- Les affiches des inscriptions pour les vacances et informations relatives aux activités hors accueils de loisirs

### B. TRANSMISSION

- Écoute de la famille dès l'accueil de l'enfant puis un retour sera fait par l'animateur à l'accueil du soir.
- Équipe de direction présente
- Accueil des familles à 8 heures
- Disponibilité- écoute et informations auprès des familles, des enfants comme de son équipe
- Les petits loups auront un cahier ou seront notés les informations concernant chaque enfant tout au long de la journée.

### C. CANAUX

Le secteur Enfance communique avec les familles par plusieurs moyens lorsque des informations globales doivent être passées. Les outils utilisés sont le site internet de la ville, le portail famille, les emailings, les SMS et la boîte mail du service Enfance géré par le pôle accueil.

En ce qui concerne, le centre, nous proposons des retours photos aux familles des activités auxquelles les enfants ont participé.

## IX. EVALUATION ET BILAN

### A. ÉVALUATION

L'équipe de direction pourra mettre en place une réunion de régulation après la fermeture de la structure, n'importe quel jour si une situation l'imposait (conflit, problème de comportement, de langage, mise en danger d'autrui...)

### B. SUIVI DES ANIMATEURS

Des entretiens personnels peuvent être demandés par l'animateur ou la direction, à tout moment.

Chaque agent est évalué de manière individuelle avec son responsable hiérarchique.

Les équipes évaluent régulièrement la pertinence de leur activité et les projets de la structure afin d'apprécier les points positifs et négatifs et de rectifier et moduler le cas échéant. L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de la collectivité.

Il permet de réunir toutes les équipes sur un moment de réflexion et d'analyse sur les actes passés afin d'affiner leur pédagogie et l'accueil des enfants, il permet d'évaluer la réussite des objectifs et d'apporter un axe de progression possible.

Il permet d'établir un constat pour des actions futures

### C. MODALITE D'EVALUATION

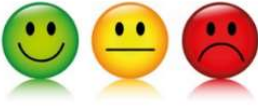
#### DES ENFANTS

L'évaluation est en continu. Après chaque activité, un débrief en équipe a lieu dans la salle. L'animateur remplit une fiche d'évaluation lors d'un groupe de parole avec les enfants. (Temps d'activité, si elle a été appréciée ou non et pourquoi). Ceci dans le but de proposer des activités en adéquation avec les attentes des enfants et de pouvoir les réadapter. L'évaluation des activités se fait également avec les enfants, lors de forum.

L'animateur saisi le retour des enfants sur une fiche d'évaluation.

**EVALUATION DE L'ACTIVITE**

ECOLE / ACM :  
NOM DE L'ACTIVITE :  
DATE DE L'ACTIVITE :  
NOMBRE D'ENFANTS TOTAL :



METTRE LE NOMBRE D'ENFANTS DANS CHAQUE CASE SELON LEUR EMOTION APRES L'ACTIVITE.

| TRES SATISFAIT | MOYENNEMENT SATISFAIT | INSATISFAIT |
|----------------|-----------------------|-------------|
|                |                       |             |

AXES D'AMELIORATION EN QUELQUES MOTS

A REMETTRE A VALERIE EN FIN DE MOIS ET GARDER UNE COPIE DANS VOTRE CLASSEUR

#### DES FAMILLES

Lors des bilans du PEDT, les familles sont amenées à apporter leur retour sur les actions mises en place.

Des réunions sont mises en place également à la demande des familles.

Une réunion de rentrée a eu lieu où l'équipe est conviée pour se présenter et renforcer la cohésion.

#### DES ENCADRANTS

L'évaluation est en continu.

D'autre part, des réunions d'équipe sont instaurées les mardis après-midi. Ces réunions permettent de communiquer des informations descendantes, mais également d'évoquer certains problèmes rencontrés (difficultés avec des enfants, incidents divers, conflits, difficultés à respecter les objectifs fixés...). Lors de ces réunions, nous évaluons les activités mises en place, l'organisation, les relations entre enfants, enfants/adultes, adultes/adultes, avec les différents partenaires.

Chaque animateur, directeur est évalué une fois par an par son supérieur hiérarchique. Cette évaluation permet de déterminer si les objectifs fixés ont été atteints, et de prévoir ceux pour l'année à venir, mais également de constater si le projet pédagogique est pertinent ou pas dans ses objectifs généraux.

⇒ L'évaluation de l'activité se fait **en trois temps** :

- Tout d'abord, nous effectuons une petite réflexion sur les objectifs de départ.
- Ensuite nous effectuons une évaluation quantitative et qualitative. Celle-ci incorpore les éléments relatifs aux statistiques tels que le nombre de participants, les dépenses, etc.
- Et enfin, nous évaluons également les éléments intangibles relatifs aux façons de faire, aux modes de gestion utilisés et à l'organisation générale des activités, et nous soumettons certaines recommandations relatives tant aux points positifs que négatifs de nous éviter de répéter certaines erreurs.

#### ❖ LES OBJECTIFS

- ♣ Quels étaient les objectifs du projet au départ ?
- ♣ Ont-ils été atteints ?
- ♣ Comment ont-ils, ou n'ont-ils pas été atteints ?
- ♣ Lesquels des objectifs généraux ont été atteints ?
- ♣ D'un point de vue organisationnel, avons-nous d'autres objectifs personnels ? Si, oui lesquels ? (Ex : augmenter le sentiment d'appartenance des animateurs ou des enfants au projet ou augmenter la participation aux activités par rapport aux années précédentes)

#### ❖ ÉVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE :

##### ❖ Évaluation quantitative

- ♣ Combien d'activité avons-nous tenue ? Combien d'enfants y ont participé ? Constituent-elles des réussites ?
- ♣ Comparaison des activités proposées et organisées lors de la dernière année scolaire.
- ♣ Quels ont été les points forts et les points faibles de celles-ci ?
- ♣ Quelles ont été les principales difficultés rencontrées lors de l'organisation des activités ?
- ♣ Y a-t-il eu des activités organisées qui n'ont pas eu lieu, quelles étaient-elles, quelles démarches ont été faites et pourquoi finalement ça n'a pas marché ?
- ♣ Quels impacts ont eu les activités sur le public ciblé ?

##### ❖ Évaluation qualitative

- ♣ Gestion de temps de travail : répartition des heures aux différentes étapes du projet/activités. Ont-elles été suffisantes ?
- ♣ Distribution des tâches : au sein de l'équipe, qui, quand ? Implication des animateurs
- ♣ Combien de personnes ont participé et/ou travaillé à l'organisation ?
- ♣ Les personnes impliquées étaient-elles motivées ?
- ♣ Combien de réunions ? Quelle ambiance générale régnait lors des réunions ?
- ♣ Les réunions étaient-elles bien organisées et efficaces ? Trop ou pas assez de réunion ? Trop longues ou trop courtes ?
- ♣ Les ressources matérielles étaient-elles suffisantes ?
- ♣ Quel était le budget prévu au départ ?
- ♣ Quel est le budget réellement utilisé ?

**Même les éléments positifs peuvent être sujets à amélioration.**

Et enfin, nous évaluerons également les éléments intangibles relatifs aux façons de faire, aux modes de gestion utilisés et à l'organisation générale des activités, et nous soumettons certaines recommandations relatives tant aux points positifs que négatifs afin de nous éviter de répéter certaines erreurs.

## XI. CONCLUSION

Le projet pédagogique peut être modifié au cours de l'année pour s'adapter aux besoins des enfants, aux attentes du service, ou encore comme cette année pour obéir à un protocole sanitaire, tout en répondant aux attentes et caractéristiques du public accueilli.

Il est important de faire une évaluation en fin de période afin de vérifier si nos objectifs sont atteints.

Chaque animateur doit être capable d'adapter son langage et son attitude en fonction du public accueilli, de gérer les imprévus et de veiller à respecter l'intégrité physique et morale de chacun, enfants comme adultes.

**Signatures Direction**

**Signatures équipe**

## Données quantitatives 2022-2025

Elles fournissent des indicateurs clés permettant d'évaluer l'impact du projet.

### RESEAUX

- Agenda 344 vues
- Site internet : 2 046 vues
- Facebook : 29 984 vues
- Instagram : 15 894 vues

**Soit 47 924 vues**

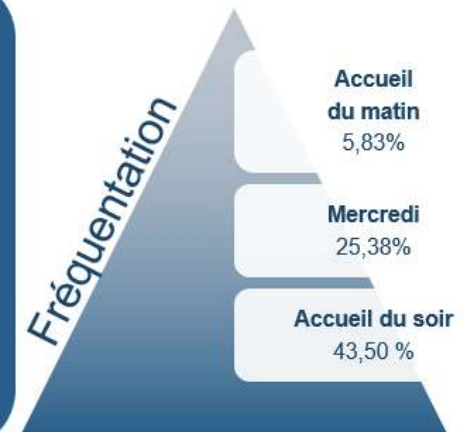
### FORMATIONS

**Plus de 140 formations sur différentes thématiques :**

Sécurité, santé, animation, alimentation, handicap, accueil langues, communication, logiciels métier, égalité filles/garçons, sexualité, santé mentale...

### REUNIONS

Plus de 350H réparties en :  
Planification, préparation de projets, bilan, préparation, évaluation, concertation avec les partenaires ...



# Données qualitatives 2022-2025

Elles enrichissent l'évaluation du projet en apportant des perspectives contextuelles.



Nbre de réponses  
« enfant »  
3989

Nbre de réponses  
« parents »  
269  
1303 familles

Source : questionnaires Enfants 2023 et 2024 – Familles bilan 2025

# Données qualitatives

## **PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

27 séances proposées  
par des associations  
sportives

15 interventions en  
danse par un éducateur  
sportif

## **ESPACE D'EXPRESSION**

5 murs d'expression  
créés

16 conseils d'enfants  
scolaire et périscolaire

12 forums d'enfants

21 séances de théâtre

## **PRODUCTIONS**

**Plus de 150  
productions exposées  
dans le cadre  
d'évènements  
communaux :**

carnaval, marché de  
Noël, semaine du  
développement durable,  
50 ans de Chevry, fête  
du Sport, Gif au Soleil

## **PROPOSITION D' ACTIONS DIVERSIFIÉES**

- Culturelles
- Développement durable
- Sportives
- Scientifiques

# Plan mercredi

## ↳ La complémentarité et la cohérence éducative

Le dispositif d'accueil des langues est mis en place sur trois écoles, assurant une continuité avec le temps scolaire. Des rencontres communes sont organisées autour de projets partagés, tels que les fêtes de fin d'année, les petits déjeuners et goûters des familles, le Téléthon, le conseil d'enfants, et le banc de l'amitié.

Les enfants participent également à la préparation des décors pour les spectacles de fin d'année scolaire et les mercredis. Des réunions de rentrée sont organisées en commun sur certains sites, et des actions sont menées concernant l'élaboration des règles de vie et les exercices PPMS.

Enfin, des actions communes sont mises en place pour lutter contre le harcèlement, avec des expositions et des interventions d'associations.

## ↳ L'accueil de tous les publics

La ville accorde une attention particulière à l'aménagement et à l'accessibilité de ses équipements pour les publics porteurs de handicap. Dans cette optique, elle soutient l'accueil des enfants de 3 à 10 ans en situation de handicap durant les temps périscolaires et extrascolaires. Un personnel dédié est mis à disposition dès que c'est possible pour accompagner ces enfants.

Dans le cadre de son plan de formation, la ville permet aux agents intervenant auprès des enfants de suivre des formations sur le handicap. En 2023, la ville a sollicité le PARH91 pour accompagner les équipes face aux difficultés rencontrées sur le terrain. Lors de cette formation, des situations complexes ont été présentées, ainsi que des axes d'amélioration.

L'accueil des enfants en situation de handicap au sein des structures municipales est effectif depuis 2012 à Gif-sur-Yvette. Afin de répondre à la demande croissante des familles, la ville recrute des animateurs supplémentaires pour accompagner ces enfants pendant les temps périscolaires et extrascolaires.

## ↳ La mise en valeur de la richesse des territoires

Diverses visites ont été organisées dans le cadre de projets, telles que celles de la Ligue de Protection des Oiseaux, de la Maison de la Transition Écologique, des espaces verts, et des bassins de retenue.

Des mini-séjours ont également eu lieu dans un gîte à Dampierre, accompagnés d'activités proposées par l'association « Ville verte ». De plus, une découverte de la ville sous forme de course d'orientation a été mise en place pour les enfants dans différents quartiers.

## ↳ Le développement d'activités éducatives de qualité

La ville collabore étroitement avec différents services pour offrir un large éventail d'activités enrichissantes aux enfants :

•**Dans le domaine de la culture** : expositions d'artistes et ateliers au sein du Val Fleury, interventions de la ludothèque et du conteur.

•**Dans le domaine de la biodiversité** : projets en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, balades découvertes, création de mascottes et ateliers de récupération.

•**Dans le domaine du sport** : projets avec les éducateurs sportifs dans le cadre des Jeux Olympiques et cycles sportifs, avec les associations sportives.

•**Dans le domaine social** : projets intergénérationnels, notamment des ateliers culinaires et des séances de contes.